



BULLETIN MUNICIPAL

2021



LE DOSSIER

**LE CHÂTEAU :  
PETITES HISTOIRES  
DE SES OCCUPANTS**

# Place de la Mairie

## Allo mairie

Tél. : 04 77 20 87 08  
Fax : 04 77 20 74 91  
www.fontanes-42.fr

### Horaires d'ouverture

- Lundi, mercredi : 9h – 12h
- Mardi, jeudi : 15h – 18h30
- Vendredi : 15h – 17h
- Samedi : 9h – 11h45  
le lendemain du conseil municipal

Attention : horaires modifiés pendant les vacances scolaires (voir site internet).

**Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous, prendre contact avec le secrétariat.**

### Secrétariat

- **Isabelle Viricel**  
comptabilite@mairie-fontanes.fr
- **Christelle Falgon**  
accueil@mairie-fontanes.fr

### Animation (accueil jeunes et accueil périscolaire)

- **Hervé Bouchut**  
06 74 21 67 40 / 04 77 20 24 28  
animation@mairie-fontanes.fr

## Locations de salles

### Maison du Plâtre

**Locations du week-end :**  
Hervé Bouchut :  
06 74 21 67 40 / 04 77 20 24 28  
animation@mairie-fontanes.fr

**Locations en semaine :**  
location@mjcfontanes.org

### Le Foyer

07 71 89 80 17



## Infos mairie

### Listes électorales

La **demande d'inscription** sur les listes électorales peut être effectuée en mairie, pendant toute l'année, ou en ligne sur **service-public.fr**.

Les jeunes Françaises et Français sont inscrits d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans, dès lors qu'ils ont fait leur recensement à l'âge de 16 ans dans la commune.

Tous les électeurs peuvent **vérifier leur inscription** par le biais du site **service-public.fr** (rubrique : papiers-citoyenneté/élections/quelle est votre situation).

### Recensement militaire

**Il est obligatoire** et doit être fait dans les 3 mois suivant la date anniversaire des 16 ans. De plus, il est nécessaire que les jeunes recensés s'inscrivent sur le site **majdc.fr** afin de recevoir l'ensemble des informations utiles.

### Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes se font **uniquement dans certaines mairies** (la plus proche est Sorbiers). La liste des communes pouvant traiter ces demandes est disponible en mairie.

La prise de rendez-vous peut se faire en ligne sur **rendezvousonline.fr**.

### Mariage

Le mariage peut être célébré dans la **commune du domicile ou de la résidence**.

Prendre contact avec la mairie afin de se procurer un dossier contenant les documents obligatoires à fournir.

### Pacte civil de solidarité (PACS)

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

S'adresser à la mairie de la commune de domicile pour retirer un dossier.

### Légalisation de la signature

La légalisation de la signature permet de faire authentifier sa propre signature sur des actes sous seing privé.

S'adresser à la mairie du domicile avec le ou les documents à faire légaliser sans les avoir signés et une pièce d'identité. La démarche est gratuite, la légalisation de la signature se fait par le maire ou l'officier d'état civil par délégation.

## Urbanisme

### Vous désirez faire de petits travaux? Vous voulez faire construire?

Pour toutes les réalisations, il convient de respecter le code de l'urbanisme et le plan local d'urbanisme, approuvé le 14/02/2014 et modifié le 10/07/2015.

Prendre contact avec la mairie afin de se procurer les documents CERFA pour un permis de construire ou une déclaration préalable à la réalisation de travaux sur une maison individuelle ou annexes. Ces documents sont aussi téléchargeables sur **service-public.fr**.





# LE MOT DU MAIRE

En ce début de mandat, les membres du conseil municipal, tout comme chacun de vous, ont vécu et travaillé dans des conditions difficiles, imposées par la crise sanitaire. Cette période n'a pas facilité les échanges avec les organismes extérieurs, ni permis des réunions conviviales. Cependant, nous avons, collectivement et individuellement, pris en main nos fonctions, nouvelles pour certains, et participé régulièrement au travail des commissions municipales, aux réunions de Saint-Étienne Métropole et des syndicats intercommunaux et aux autres représentations extérieures.

## La crise sanitaire n'est pas terminée, nous apprenons à vivre avec...

Afin d'amortir la sortie de la crise de la Covid-19 pour les entreprises, les collectivités locales (Région, Département, Métropole) et le SIEL (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire) ont décidé de proposer des aides aux communes dans le cadre de « plans de relance de l'économie ». Chacune de ces collectivités impose ses propres conditions d'attribution, parfois difficiles à articuler. Le conseil municipal a cependant décidé de participer à ces différents plans de relance. Dans ce bulletin, vous trouverez le détail de nos projets et de nos demandes qui en découlent. Dans un premier temps, en octobre 2020, le conseil municipal a validé ses priorités d'investissement pour le mandat et des objectifs à atteindre. Dans un deuxième temps, tenant compte des conditions d'attribution des subventions, les élus ont modifié le calendrier de réalisation des investissements en adaptant leurs projets...

## 6 priorités ont été validées, à réaliser si possible pendant le mandat 2020-2026 :

- Construire un bâtiment de stockage du matériel associatif ;
- Aménager le centre bourg (rue de la Sibérie, place de la Mairie, rue des Acacias) ;
- Changer la toiture du bâtiment « voirie, école, périscolaire, dojo, appartement » et insonoriser le local périscolaire ;

- Réduire les consommations électriques, en passant la totalité de l'éclairage public en LED ;
- Renforcer l'offre d'accueil des jeunes enfants ;
- Favoriser un projet d'habitat intergénérationnel.

## D'un point de vue plus général, le conseil municipal s'est fixé une ligne directrice :

- **Préserver le « bien vivre » à Fontanès, en maintenant les services de proximité** : services municipaux, services postaux, commerces, petite enfance, école, économie locale, vie associative... L'ensemble de nos décisions devra tenir compte de la nécessaire préservation de l'environnement.
- **Favoriser l'émergence d'un projet d'envergure au château**, permettant enfin l'utilisation complète de ce lieu si extraordinaire et de créer une dynamique économique locale.

## En 2021...

Nous avons réalisé quelques investissements sur les bâtiments, mais nous avons surtout approfondi deux de nos projets : une mission de programmation sur le bâtiment « voirie/école » et une étude paysagère et organisationnelle sur l'aménagement du centre bourg.

Cette année restera aussi l'année de la création du refuge LPO au Rio, de la mise en place du conseil municipal des enfants et de la vente du terrain de la zone OAP « le Sépulcre » pour la construction de nouvelles habitations et la réalisation des réseaux et de la voirie de desserte de cette zone.

La réunion publique, tant attendue, sur le projet du château a rassemblé plus de 100 personnes, démontrant ainsi tout l'intérêt que la population de Fontanès porte à ce domaine. Dans l'ensemble, ce projet est bien accepté et suscite l'enthousiasme, même si des craintes bien légitimes ont été exprimées. Les porteurs de projet de *NaturaTECH* avancent, nous les accompagnons pour que la cohérence et la dynamique économique et sociale de ce projet profitent au plus grand nombre ainsi qu'au territoire.

**Michel GANDILHON**  
Maire de Fontanès



Enfin, le conseil municipal, après de nombreuses années de discussion avec les communes du SIVU de la piscine du Val d'Onzon, a validé sa participation à l'entente intercommunale de création de la nouvelle piscine. Ce nouvel équipement pourrait ouvrir ses portes en 2025.

Je remercie toutes et tous pour leur engagement, en particulier les membres des associations, dont les activités ont été bousculées par la Covid-19. Je n'oublie pas, bien sûr, les agents de la commune, qu'ils soient titulaires ou contractuels. L'année a, une nouvelle fois, été marquée par de nombreux arrêts de travail. Je souhaite à certains, un bon rétablissement, et, pour trois d'entre eux, une bonne préparation à la retraite, prévue pour 2022. L'organisation des services municipaux a su s'adapter à ces absences, à l'arrivée de personnels remplaçants et aux conséquences de la Covid-19. Merci à chacun de vous pour votre disponibilité et votre compétence.

**Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2022, une bonne santé et je formule des vœux de solidarité envers les plus fragiles.**

## SOMMAIRE

La vie communale ..... 4-27

### LE DOSSIER :

Le château, petites histoires de ses occupants..... 28-42

La vie du village ..... 43-55

L'agenda 2022 ..... Dos



# LA VIE COMMUNALE

## Une année mouvementée pour le personnel

Depuis un an, il a fallu s'habituer à ne plus croiser seulement les visages familiers de Michel Grataloup et Bernard Rebelo dans les rues et les hameaux du village.

**Michel**, qui était absent depuis l'automne 2020, a repris le travail à mi-temps thérapeutique à la mi-octobre, tandis que **Bernard** est absent depuis mai, également pour des raisons de santé.

Souhaitons, à l'un, une bonne reprise et à l'autre, un bon rétablissement. Ils devraient partir à la retraite tous les deux en mars 2022.



**Bernard Rebelo**



**Michel Grataloup**

**Hervé Thizy**, originaire de Grammond, a remplacé Michel, de janvier à septembre, où il a décidé d'orienter sa carrière professionnelle vers un nouveau projet. Nous le remercions de sa collaboration et de la qualité du travail effectué, alors qu'il s'est retrouvé seul durant plusieurs mois pour entretenir l'ensemble des espaces verts.

Au mois d'août, c'est **Marie Solmona**, tout juste sortie de l'école, qui a intégré l'équipe technique. Elle s'est adaptée à la diversité des missions des agents d'une petite commune et a appris à effectuer des tâches qui lui étaient jusqu'à lors inconnues. Elle a su relever le défi. Débroussaillage, taillage en tout genre et désherbage ont été son quotidien au cours de ses premiers mois à Fontanès.



**Marie Solmona et Hervé Thizy**

Enfin, pour parer à l'hiver qui s'approche, début octobre nous avons accueilli **Philippe Michon**. Il vient d'Avezieux, où il a travaillé de nombreuses années. Son expérience est donc très précieuse pour l'équipe. Il a très vite su trouver ses marques à Fontanès où la variété du travail communal n'a pas de secrets pour lui.



**Philippe Michon**

Je m'appelle **Philippe Michon**. J'ai 59 ans, je suis marié, j'ai 3 enfants et serai bientôt grand-père ! J'habite à Avezieux et j'ai travaillé pendant 25 ans dans les travaux publics en tant que conducteur d'engins (Eurovia, Colas, Carrière de la Loire). J'ai passé 17 ans aux services techniques de la commune d'Avezieux. J'effectuais tous les travaux d'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments communaux et de la station d'épuration. Le travail à Fontanès est comparable mais avec des moyens différents. Il est probable que les travaux de déneigement soient, ici, plus importants.



**Marie Solmona**

Je m'appelle Marie Solmona. J'ai 21 ans et j'habite au Chambon-Feugerolles. Je viens de terminer mes études. Après un CAP de travaux paysagers, j'ai obtenu mon bac pro en aménagements paysagers. Pendant ma formation, j'ai réalisé plusieurs stages aux services techniques du Chambon-Feugerolles, dans l'équipe des espaces verts, puis chez un artisan paysagiste et bûcheron. J'ai postulé au poste d'agent technique de la commune de Fontanès pour parfaire ma formation et continuer mon apprentissage, car la variété du travail est importante et intéressante. Il faut savoir tout faire !

Souhaitons-leur la bienvenue.

L'année 2021 a aussi été marquée par une absence de plusieurs mois de **Danielle Poulat** au poste d'ATSEM puis de **Christelle Falgon**, qui devait remplacer Danielle à l'école en plus d'heures effectuées à son poste, au secrétariat de mairie. **Eve Baffier** puis **Camille Roche** ont successivement pris la relève, au pied levé, en classe maternelle ainsi qu'au ménage, s'appropriant les contraintes élevées dues à la situation sanitaire, avec le concours de **Thérèse Vial**.



**Danielle Poulat**



**Christelle Falgon**



**Eve Baffier**



**Camille Roche**



**Thérèse Vial**



**Isabelle Viricel**

Les élus remercient **les personnes qui ont assuré ou assurent actuellement les divers remplacements**, avec, bien souvent, une part d'inconnu quant à la durée de leur mission. Des remerciements également pour les agents en poste qui ont dû modifier, parfois, leurs horaires et habitudes de travail pour s'adapter à la situation, et à **Isabelle Viricel** pour qui la gestion des arrêts maladies et la mise en place de contrats de travail dans un délai record n'ont (presque) plus de secret. Dans une petite commune où le nombre d'agents est réduit dans un même service, le système est fragile, et la solidarité nécessaire.

**Un grand merci à tous !**

Cette année, **plusieurs stagiaires** ont pu être accueillis à l'école et aux services périscolaires, grâce à l'implication du personnel communal et des enseignantes :

**Armand Bonnefoy**, au restaurant scolaire avec **Blandine Thizy** et à l'accueil périscolaire avec **Hervé Bouchut**. Il était en bac pro Service aux personnes et aux territoires (SAPAT).



**Blandine Thizy**



**Hervé Bouchut**

**Shannon Villemagne**, dans le cadre d'une licence Éducation santé prévention, a effectué un stage à l'école, où elle est intervenue dans les trois classes.

**Olga Bouchut**, sur le poste d'ATSEM avec **Danielle Poulat**, dans le cadre d'un CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE).



**Armand Bonnefoy**



**Shannon Villemagne**



**Olga Bouchut**

# Le budget 2021

## Fonctionnement

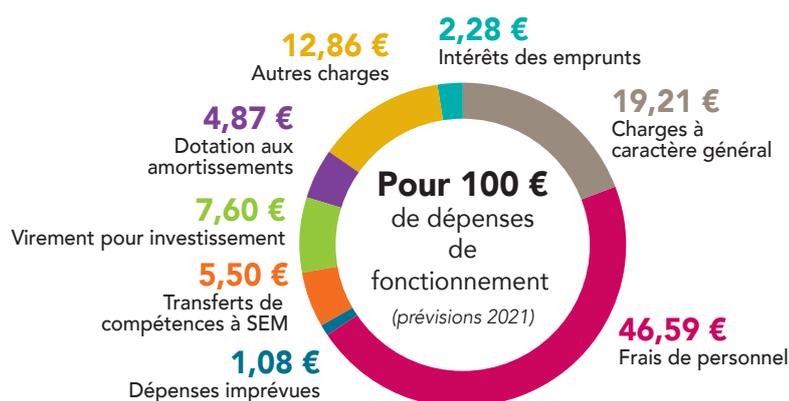
(€) TTC	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévisions 2021 <sup>1</sup>
<b>DÉPENSES</b>	<b>550 750,79</b>	<b>559 432,63</b>	<b>657 501,87</b>
Charges à caractère général	96 125,23	93 300,97	126 320,00
• Eau, énergie	20 489,49	19 658,39	24 500,00
• Fournitures	19 813,60	23 725,41	30 100,00
• Prestations de services, locations	11 295,95	9 386,37	14 000,00
• Entretien, maintenance	25 513,07	23 226,75	26 300,00
• Assurances	3 567,54	3 801,76	4 000,00
• Indemnités, honoraires	2 069,94	812,85	3 220,00
• Publications	3 460,30	3 452,78	3 650,00
• Téléphone, affranchissement postal	4 018,70	4 648,72	5 200,00
• Taxes	2 571,00	2 586,00	2 800,00
• Divers	3 325,64	2 001,94	12 550,00
Frais de personnel	233 000,37	237 991,73	306 360,13
Dépenses imprévues (réserves)			7 128,74
Transferts de compétences à SEM <sup>2</sup>	36 224,27	36 172,27	36 172,27
Virement pour investissement	100 000,00	100 000,00	50 000,00
Dotations aux amortissements	9 769,27	10 329,27	31 990,20
Autres charges	61 060,92	64 981,25	84 530,53
• Élus (indemnités, frais, formations, retraites)	26 670,12	26 817,35	28 250,00
• Service incendie (SDIS)	12 619,00	12 517,00	12 518,00
• Divers	1,52	1,75	20,00
• Syndicats (piscine, entente rurale)	10 997,41	13 215,30	25 000,00
• Subventions associations et organismes	9 572,87	10 429,85	11 800,00
• Créances éteintes			4 942,53
• CCAS	1 200,00	2 000,00	2 000,00
Intérêts des emprunts	14 570,73	16 657,14	15 000,00

### Le budget de fonctionnement met en évidence :

- Une **prévision élevée, en dépenses, du poste «frais de personnel»** du fait de nombreux arrêts maladie des agents communaux, ainsi qu'**en recettes avec le remboursement des assurances** (poste remboursements divers).
- Le paiement de **nombreuses heures supplémentaires** principalement pour l'augmentation du temps de ménage liée à la Covid-19.
- Une **dépense exceptionnelle pour les créances éteintes** correspondant aux loyers non perçus suite aux deux liquidations judiciaires de la boulangerie (2013 et 2017).
- Une **prévision forte pour les syndicats**, liée à une utilisation plus importante du Syndicat d'entente rurale et l'impact du Covid sur l'activité de la piscine du Val d'Onzon.

### Subventions

(€) TTC	Votées en 2021	Payées en 2021
<b>TOTAL</b>	<b>11 000</b>	<b>6 432</b>
ADMR	200	200
APE	500	500
École		
• Caisse coopérative	125	125
• Intervenant musique	500	500
Foire du 11 novembre	400	0
MJC		
• Reversement part CAF	1 000	553
• Bibliothèque, fonds de livres	450	450
• Bibliothèque, déplacements	150	150
• La Fontaine aux livres	300	300
• Participation aux locations de la salle du Foyer	300	300
• Participation stage BAFA (si réalisé)	300	0
• Participation séjours du LARJ	500	500
• Soutien aux activités	200	200
Comité des fêtes	100	100
Ass. Animation Maison retraite Saint-Héand	60	60
Avenir Football Pays de Coise	150	150
Cinéma des Monts du Lyonnais	185	185
EPI de Grammond	50	50
OGEC (collège de Saint-Héand)	100	100
Relais Petite Enfance	1 829	1 609
Mission Locale	400	400
Réserve	3 201	

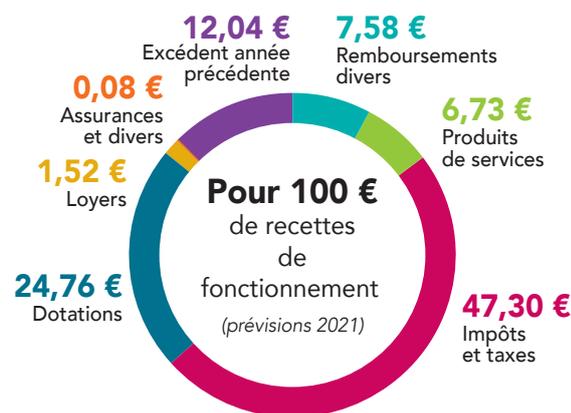


1 – Budget Prévisionnel + Décisions Modificatives au 30/11/2021

2 – SEM : Saint-Étienne Métropole

3 – Capital Restant Dû

Fonctionnement (€) TTC	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévisions 2021 <sup>1</sup>
<b>RECETTES</b>	<b>550 750,79</b>	<b>559 432,63</b>	<b>657 501,87</b>
Remboursements divers	6 146,57	5 434,71	49 810,66
Produits de services	55 574,73	47 363,92	44 220,00
Impôts et taxes	311 432,19	318 991,61	311 000,00
Dotations	163 660,19	170 445,54	162 800,00
Loyers	10 361,34	12 105,08	10 000,00
Indemnités d'assurances et divers	370,55	13 156,89	535,00
Excédent année précédente	74 276,31	71 071,09	79 136,21
Excédent année suivante	-71 071,09	-79 136,21	



À noter : les taux de taxes foncières n'ont pas évolué depuis plus de 10 ans.

## Principaux investissements

Réalisés ou en cours à fin 2021 (€) TTC			
	DÉPENSES	RECETTES	
Columbarium et portail du cimetière	12 788	7 000	Conseil départemental
Huisseries école/mairie/bibliothèque	21 936		
Huisseries classe maternelle et périscolaire	22 942	10 573	Conseil départemental plan de relance
Vaisselle et matériel pour la Maison du Plâtre	951		
Candélabres LED de la M3 (55% SIEL, 45% Fontanès)	9 090		
Logiciel BL.enfance	2 310	1 708	CAF
Panneaux pour l'adressage des hameaux	10 991		
Étude aménagement paysager centre bourg (1 <sup>ère</sup> tranche)	4 147		
Bâtiment du Rio travaux 2021 (estimations)	174 000	50 000	Conseil régional plan de relance
		10 004	Conseil départemental
Programmiste bâtiment école/voirie/dojo	12 312		
Vente du terrain zone OAP le Sépulcre		56 763	

## Consommation de l'enveloppe voirie annuelle de SEM<sup>2</sup> pour Fontanès

SEM réalise des travaux de voirie, de réseaux électriques et téléphoniques dans le cadre d'une **enveloppe budgétaire annuelle**. Pour 2021, cette enveloppe, d'un montant de 39 022 € auquel s'ajoutent les reports de crédits non consommés des années antérieures de 38 241 € et un apport financier de la commune de 13 500 €, a permis les réalisations suivantes :

- Réparation d'un mur de soutènement à Laurisse : 13 391 €
- Réfection des enrobés de la Pérolière : 20 012 €
- Réfection des enrobés entre les Aliziers et le Rivollier : 13 979 €
- Bicouche du chemin de la Bâtie : 7 543 €
- Relevé topographique du centre bourg : 412 €
- Travaux de réseaux secs rue du Sépulcre : 4 108 €

## Emprunts à long et moyen terme (plus aucun emprunt à court terme)

Objet du prêt	Durée	Année	Capital de départ (€)	Taux (%)	Annuités (€)	Date de fin	CRD <sup>3</sup> au 02/12/21 (€)	
<b>TOTAL</b>					<b>63 775,28</b>		<b>516 046,84</b>	
Mairie école	20 ans	2002	125 000,00	5,35	fixe	10 191,60	15/05/2022	4 191,72
Commerce boulangerie	20 ans	2003	142 000,00	4,55	fixe	10 826,40	11/06/2023	15 668,98
Les Égaux + mur soutènement	20 ans	2013	75 000,00	4,39	fixe			
Emprunt renégocié en 2018	14 ans	2018	63 632,83	3,25	fixe	5 252,00	15/11/2032	52 164,38
Eaux pluviales	25 ans	2010	55 000,00	3,67	fixe	3 370,88	15/10/2035	36 774,15
Investissements 2013	20 ans	2013	230 000,00	3,76	fixe	16 378,08	25/07/2033	153 605,51
Achat terrain zone OAP le Sépulcre	15 ans	2015	42 500,00	1,55	fixe	3 180,92	30/04/2030	25 286,63
Maison du Plâtre	20 ans	2019	250 000,00	1,56	fixe	14 575,40	15/10/2039	228 355,47

## Le budget bois

### Fonctionnement

(€) HT	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévisions 2021 <sup>1</sup>
<b>DÉPENSES</b>	<b>3 601,33</b>	<b>22 046,03</b>	<b>10 245,30</b>
Achats		13 731,58	9 895,30
Entretien par l'ONF		1 713,65	
Etudes		2 250,00	
Frais de gardiennage			350,00
Concours divers	55,30	5,50	
Réserves pour année suivante	3 546,03	4 345,30	

(€) HT	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévisions 2021 <sup>1</sup>
<b>RECETTES</b>	<b>3 601,33</b>	<b>22 046,03</b>	<b>10 245,30</b>
Excédent antérieur reporté	2 501,33	3 546,03	4 345,30
Vente de bois	1 100,00		1 700,00
Subvention d'exploitation		4 500,00	
Avance budget communal		14 000,00	4 200,00

### Investissement

(€) HT	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévisions 2021 <sup>1</sup>
<b>DÉPENSES</b>	<b>18 955,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 955,00</b>
Remboursement budget communal			10 000,00
Etudes sentiers découverte	2 250,00		
Travaux	12 976,58		8 955,00
Report pour année suivante	3 728,42		

(€) HT	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévisions 2021 <sup>1</sup>
<b>RECETTES</b>	<b>18 955,00</b>	<b>18 955,00</b>	<b>18 955,00</b>
Opérations de régularisation		15 226,58	
Report année précédente	8 948,25	3 728,42	18 955,00
Transfert du budget de fonctionnement	10 006,75		

### Sentiers découverte de la forêt

Le bilan financier définitif de cette réalisation commune avec Saint-Héand n'est pas encore disponible, la subvention de la région AuRA n'ayant pas été versée.

Les plantations des 2,8 hectares réalisées en 2020 se portent bien, l'été 2021 pluvieux leur a été profitable.



Cette année, il n'y a pas eu d'aides d'urgence.

Comme les autres années, le repas des aînés a été organisé conjointement par le Comité des fêtes et le CCAS. Les colis pour les personnes de plus de 75 ans n'étant pas présentes au repas sont désormais financés par le budget du CCAS.

1 – Budget Prévisionnel  
+ Décisions Modificatives au 30/11/2021

## CCAS – Fonctionnement

(€) TTC	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prévisions 2021 <sup>1</sup>
<b>DÉPENSES</b>	<b>2 266,67</b>	<b>3 028,76</b>	<b>3 135,38</b>
Autres frais et divers			100,00
Repas des aînés ou colis	1 627,45	2 621,50	2 335,38
Cotisations URSSAF	162,00	180,00	200,00
Secours d'urgence	477,22	227,26	500,00
<b>RECETTES</b>	<b>2 266,67</b>	<b>3 028,76</b>	<b>3 135,38</b>
Excédent année précédente	1 604,34	702,32	1 135,38
Concessions de cimetière		133,34	
Subvention budget communal	1 200,00	2 000,00	2 000,00
Produits exceptionnels (dons)	164,65	1 328,48	
Excédent pour l'année suivante	-702,32	-1 135,38	

## Plans de relance et projets de mandat

Pour soutenir l'économie pendant la crise de la Covid-19, les élus de la Région, du Département, de la Métropole et du SIEL (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire) ont décidé la mise en place de plusieurs plans de relance.

La commune a sollicité la Région et a obtenu 50 000 € pour l'agrandissement du bâtiment du Rio, ainsi que 10 573 € du Département pour le changement des huisseries de la classe maternelle et du local de l'accueil périscolaire. Par ailleurs, la commune a bénéficié de la décision du SIEL de modifier, jusqu'en 2023, ses taux de participation financière, qui passent de 56 à 60 % pour les travaux d'enfouissement de réseaux électriques et de 44 à 55 % pour l'éclairage public.

De son côté, Saint-Étienne Métropole (SEM) a mis en place un plan de relance ambitieux, d'un montant de plus de 300 millions d'euros, qui se décline en plusieurs volets.

Pour Fontanès, cela concernera notamment :

- **Le doublement de l'enveloppe « voirie »** en 2022 ou 2023 (au choix de la commune). Cette enveloppe permet la réalisation de travaux de voirie et de réseaux électriques. L'enveloppe annuelle de Fontanès, d'un montant de 39 000 € TTC, passera donc à 78 000 €.

- **Le coût de l'entretien des ouvrages d'art** (ponts, murs de soutènement, etc.), qui n'est plus prélevé sur l'enveloppe voirie des communes mais directement sur le budget de SEM.

Ce plan de relance permet également à chaque commune de présenter trois projets, les principales conditions étant qu'elle soit le maître d'ouvrage et que les travaux commencent avant fin 2023. Pour chacun de ces projets, SEM financera 50 % du reste à charge de la commune, après déduction des autres subventions. Pour Fontanès, le premier dossier est déposé. Il s'intitule « adaptation des infrastructures de Fontanès au changement d'activités au château ». Cette demande est en cours d'instruction par SEM, pour un montant de subvention demandée de 170 000 €. Le deuxième projet proposé devrait porter sur le bâtiment « voirie/école ». Il sera déposé probablement en 2022 à l'issue de la mission de programmation en cours. Pour le troisième, la décision n'est pas encore prise, mais les idées ne manquent pas...



La municipalité souhaite participer à la relance de l'économie du pays en utilisant ces nouveaux financements, qui représentent une belle opportunité, sans pour autant mettre en péril l'équilibre budgétaire de la commune.

**En 2022 et 2023, deux emprunts se termineront :** celui de la boulangerie (2002) et celui de la mairie/école (2003), représentant plus de 20 000 € d'annuité. Cela permettra, si besoin, d'emprunter pour réaliser ces nouveaux investissements. Cependant, les plans de relance fonctionnant plutôt bien, les délais des entreprises s'allongent considérablement. Par ailleurs, l'approvisionnement en matériaux est difficile. Tous ces éléments, favorisant l'augmentation des prix, doivent inciter à la prudence.

### Détail des investissements pour Fontanès, répondant aux priorités de mandat et/ou aux conditions de financement des plans de relance

#### 2021-2022 : Création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM)

Le projet est porté par une équipe de trois assistantes maternelles et un propriétaire privé. La commune prendra en charge les investissements permettant les adaptations de l'espace public devant la MAM, située place de la Mairie.



Emplacement de la future entrée

Le local qui accueillera la MAM, place de la mairie.

## 2021-2023 : Adaptation des infrastructures de la commune au changement d'activités au château

- Construction d'un bâtiment de stockage du matériel associatif au Rio
- Adaptation de la zone du Rio pour des activités festives estivales
- Fermeture, par des portails, du bâtiment de stockage du matériel communal de la carrière



L'actuel bâtiment du Rio et la représentation en 3D du futur agrandissement

- Réaménagement du centre bourg : renouvellement par SEM des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et passage en LED de l'éclairage public par le SIEL, démolition du vieux bâtiment devant la mairie, aménagement des voiries et des espaces publics de la rue des Acacias et de la place de la Mairie, en permettant un nouvel accès à la future MAM

## 2021-2024 : Réaménagement du bâtiment « voirie et école »

En 2021, un « programmiste » a été missionné pour définir un programme de travaux. L'objectif est de pouvoir ainsi déterminer un budget nécessaire pour, a minima, renouveler la toiture et, si possible, réaménager ce bâtiment avec ses fonctions actuelles ou de nouvelles et, peut-être, en y intégrant un ou plusieurs logements, en collaboration avec un bailleur social. En 2022, il conviendra de choisir un architecte, de consulter et sélectionner les entreprises, afin de démarrer les travaux avant fin 2023.

## 2021-2024 : Passage en LED de l'éclairage public de toute la commune

En quatre ans, tous les « points lumineux » d'éclairage public seront renouvelés afin de baisser les consommations électriques.

## Échanges avec des bailleurs sociaux

Réflexion pour l'aménagement de la zone qui sert actuellement de stationnement, en face du garagiste et en continuité des logements Loire Habitat Le Clairefontaine. Ce projet pourrait voir le jour en fin de mandat.



## Le pacte financier et fiscal 2021-2026 de SEM

La loi exige que les métropoles adoptent un pacte financier et fiscal, pour la durée du mandat, permettant de décider des équilibres et des échanges financiers de la métropole et des communes qui la composent, ainsi que du niveau d'imposition des entreprises et des ménages.

Afin de financer le plan de mandat de SEM (2020-2026), qui compte près de 800 millions d'euros d'investissement, les conseillers métropolitains ont décidé de :

### Pour le pacte financier

- Conserver la même répartition du FPIC (Fonds national de Péréquation Intercommunal et Communal) soit 2/3 aux communes et 1/3 à SEM ; pour Fontanès, cela représente une recette de 20 000 €/an.

- Conserver la règle actuelle concernant la taxe d'aménagement : 100 % de cette taxe perçue par SEM est redonnée aux communes. La taxe est proportionnelle aux nouvelles surfaces construites chaque année sur la commune.
- Compenser la perte potentielle découlant des nouvelles règles de répartition nationales encadrant la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) qui pénaliseraient certaines communes de la métropole, soit pour Fontanès :
  - Baisse de recettes sur la DSC de 32 857 € (qui passe de 56 053 € à 23 196 €)
  - Baisse de dépenses sur l'Attribution de Compensations de 32 857 € (qui passe de 36 172 € à 3 315 €).

### Pour le pacte fiscal

#### Envers les entreprises :

- Augmenter le versement mobilité d'un taux de 1,8 % à 2 %
- Augmenter la TASCOT (TAXe sur les Surfaces COMMERCIALES), passant le taux en 2022 à 1,10 % et 1,15 % en 2023
- Augmenter la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) de 3 à 4 % en 2023

#### Envers les entreprises et les ménages :

- Créer la taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Préservation des Inondations)
- Augmenter le taux du foncier bâti (part de SEM) à 2,6 %

## Le premier conseil municipal des enfants

L'année 2021 a vu se concrétiser la mise en place du conseil municipal des enfants (CME).

Suite à l'élection du 25 juin, les 8 élus se sont mis au travail dès la rentrée de septembre, accompagnés de Pascal Philibert, élu référent, Hervé Bouchut, animateur salarié, et ponctuellement d'autres élus. Ils se réunissent une fois par mois pour des séances de travail d'une heure trente.

Les jeunes élus ont défini quatre axes de travail prioritaires :  
la nature et l'environnement,  
la solidarité, les mobilités,  
le cadre de vie.

Ils ont décidé de travailler sur trois projets pour cette année scolaire :

- L'organisation d'une **journée nettoyage du village**, ouverte à tous.
- La fabrication de **nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes**, à installer au refuge LPO du Rio et éventuellement dans d'autres endroits du village. Il est proposé d'associer à ce projet des adultes bricoleurs pour aider à la fabrication. Cela répondrait à l'envie de développer des actions inter-générationnelles.



- Un projet à plus long terme : la participation à la réflexion des élus adultes sur le réaménagement du centre bourg et, notamment, l'**installation d'une fontaine à circuit fermé** place de la Mairie... Selon les enfants du CME : « **Une fontaine à Fontanès, quel beau symbole !** »

Ces projets sont menés en collaboration avec les commissions municipales concernées.

Les nouveaux élus  
(de gauche à droite) :  
Lina Pouilly, Alban Bessy,  
Orlane Kieffer, Nicolas Dimier,  
Tylian Guyot-Leblanc, Ysée Durieu,  
Cléopée Gaucher et Jules Pitiot

## Petite enfance

### La MAM Les p'tites comptines

En raison de l'abandon du projet de micro-crèche et face à un nombre insuffisant de places disponibles auprès des assistantes maternelles, la municipalité a impulsé un projet d'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM).

Trois assistantes maternelles se sont associées pour monter ce projet qui a été **validé par la PMI, la CAF et la commune le 31 août**. Les travaux d'aménagement des locaux, situés en face de la mairie et propriété de Marie Désages et Yves Perret, ont pu débuter. La MAM *Les p'tites comptines* verra le jour en septembre 2022 et pourra accueillir **jusqu'à 12 enfants simultanément**.



Séraphine Bouchut, Nadine Thollot et Ludivine Thizy, les assistantes maternelles de la nouvelle MAM



#### CONTACT

MAM Les p'tites comptines  
mamdefontanes@gmail.com



Les assistantes maternelles, Anne Vallet pour le RPE, Marie Désages propriétaire du local, Dr. Pascale Ducrot et Julie Guerin pour la PMI, Catherine Faure de la CAF et Huguette Thizy pour la municipalité

### Le Relais Petite Enfance

Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) devient Relais Petite Enfance (RPE). Ce changement de nom a pour objectif de matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil des jeunes enfants, que ce soit les établissements d'accueil du jeune enfant, les assistants maternels ou les gardes d'enfants à domicile.

Le relais petite enfance est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement gratuit pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Ce service propose des permanences, des rencontres thématiques et des temps collectifs.

**Permanences pour les parents et les assistants maternels** assurées par la responsable, Anne Vallet : le 4<sup>e</sup> mercredi du mois, de 9 h à 11 h, à la Mairie (sur rendez-vous de préférence).

**Temps collectifs ouverts aux enfants avec leur accompagnant** : le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 9 h à 11 h, à la Maison du Plâtre (salle multi-activités).

Cette année, le relais a proposé diverses activités au cours de ces temps collectifs :

- **Des séances d'éveil musical**, animées par Maryline Clapeyron, musicienne professionnelle formée à *Enfance et musique* pour mener des ateliers d'éveil musical auprès des tout petits. Les enfants et les adultes y ont appris de nouvelles comptines, découvert différents instruments de musique, dont certains étaient réalisés à partir de matériaux issus de la nature, ou improvisés suivant les découvertes et expérimentations des enfants.
- **Des rencontres autour du conte**, assurées par Solenne Chardon, conteuse et professeure de théâtre, qui a emmené petits et grands dans des mondes imaginaires évoluant au fil des saisons. Un beau voyage à travers

des univers et paysages inconnus, où la fantasmagorie avait une large place !

Malgré les tumultes de l'année 2021, le **groupe de parole** perdure et continue sa réflexion afin d'élaborer des propositions pour l'accueil de chaque participant aux temps collectifs, en lien avec les textes en vigueur encadrant l'accueil du jeune enfant. Un **groupe « création »** a vu le jour. L'objectif est de fabriquer des supports éducatifs et pédagogiques ainsi que des outils pouvant être utilisés par les assistants maternels dans l'exercice de leur profession.



#### CONTACT

RPE L'île des Enfants  
9 rue de l'avenir 42570 St-Héand  
04 77 30 93 82  
espacepetiteenfance.stheand@orange.fr

# Inauguration des sentiers de découverte de la forêt

C'est en 2019 qu'avait démarré l'aménagement de sentiers dans deux forêts limitrophes, l'une située sur la commune de Saint-Héand et l'autre, à Fontanès, au Rivollier. Cette dernière est propriété de Saint-Etienne Métropole (SEM) et est gérée par la municipalité de Fontanès.



Les élus nationaux et locaux ont coupé le «ruban» tricolore au passe-partout !

Depuis plus d'un an, grâce aux différentes stations qui les jalonnent, les sentiers attirent de nombreux curieux et promeneurs, venus découvrir la forêt sous plusieurs angles : les arbres qui la composent, les espèces animales qu'elle abrite, son rôle sur la protection des sources et sa gestion par l'homme.

Le montant des travaux effectués est encore provisoire (de l'ordre de 70 000 € HT), ils ont fait l'objet d'une subvention de 80 % de la région AuRA, dans le cadre du dispositif *La Trame Verte et Bleue*, porté par Saint-Etienne Métropole.

L'inauguration de cette réalisation intercommunale (avec la contribution et l'expertise de l'ONF) n'avait jusqu'à lors pas pu se tenir à cause de la situation sanitaire. En septembre dernier, elle a enfin pu réunir les financeurs, les partenaires, les différents acteurs, les élus et la population des deux communes.

Avant d'inviter les participants à un moment convivial, le premier depuis longtemps, Michel Gandilhon a conclu son discours par ces quelques phrases :

« Enfin, pour terminer, la gestion forestière se fait sur un temps long. C'est un aspect qui devrait nous faire relativiser notre vision actuelle, qui est principalement tournée vers le temps court. Il nous faut tout, tout de suite. La forêt c'est tout l'inverse. Cela nous

*apprend la patience, la programmation, l'action pour les générations futures. Juste un exemple : les chênes abattus aujourd'hui, pour la reconstruction de la charpente de Notre Dame de Paris, sont âgés de plusieurs siècles. Si personne n'en avait pris soin pendant tout ce temps, ils ne seraient pas là pour les utilisations d'aujourd'hui. Réapprendre la vision à long terme, savoir préserver notre environnement, faire découvrir un aspect particulier de la ruralité, notre forêt, et savoir vivre ensemble, ce sont les messages que nous avons souhaité faire passer avec la création de ces sentiers. »*



Les agents de l'ONF : Alizée Privat, pour la forêt de Saint-Héand, et Franck Flachon, pour Fontanès



# Acteurs de la biodiversité

## Création d'un refuge LPO

En avril 2021, la municipalité de Fontanès a signé une convention, d'une durée de 5 ans, avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour la création d'un refuge sur le secteur du Rio, à proximité du lavoir et de la zone de loisirs.

La commune rejoint ainsi, en tant que collectivité, un réseau de 652 refuges dans la Loire : 553 jardins, 25 balcons, 57 établissements, 14 collectivités, 3 entreprises. **Le but d'un refuge LPO est de protéger la biodiversité de proximité et de sensibiliser le public à sa préservation.** Les enfants de l'école pourront notamment bénéficier de cet **espace d'observation.**

La LPO propose un projet d'accompagnement sur 5 ans, pour un coût de 5 271 €, regroupant **l'étude du projet, le diagnostic initial, la rédaction du dossier de préconisations, la réalisation d'un panneau de refuge, le suivi du projet, et le bilan final.** Une convention entre la LPO et Saint-Étienne Métropole permettra à la commune d'obtenir une aide de 1 500 € pour la première année de mise en place du refuge.

Pour démarrer, les agents municipaux ont préparé le site, avec des essais de **tontes différenciées** et la LPO a procédé aux premiers diagnostics.



Béatrice Jankowiak, de la LPO, accompagne les élus (Barbara Paron Dousset, Marie-Hélène Chillet, Nicolas Prouvost) et Hervé Thizy pour la mise en place des tontes différenciées.

Lors de deux visites matinales, en avril et mai, toute la faune observée sur le refuge, de 1 500 m<sup>2</sup>, a été répertoriée. À partir de ces observations, un plan d'action et d'aménagement a été proposé afin d'améliorer et de promouvoir le site : plantation de haies champêtres, installation de gîtes et nichoirs, jardin à papillons, amas de bois... Il sera discuté en conseil municipal et partagé avec les enfants du conseil municipal des enfants, sensibles aux questions environnementales.



## Un nichoir à effraies

Une chouette effraie ayant été observée dans le clocher de l'église, un nichoir y a été installé, courant octobre, par Jean-Pierre Brunel, référent effraies à la LPO.



La chouette effraie ou « effraie des clochers » doit son nom à deux particularités : l'étrangeté de ses cris, qui peuvent effrayer le voisinage, et le fait qu'elle niche dans les clochers.

La nuit, son vol est silencieux et elle repère ses proies grâce à son ouïe et sa vue, qui sont remarquables. Mulots, campagnols, petits rongeurs constituent l'essentiel de son alimentation, c'est une alliée des agriculteurs.

L'espèce étant en déclin, le nichoir permettra d'aider et d'accueillir ce grand oiseau blanc, appelé aussi dame blanche, en lui proposant un site tranquille de reproduction. **Cette chouette, patrimoine naturel de nos campagnes, est à protéger.**



La chouette effraie pénétrera dans le nichoir par cet orifice.

## Repenser les espaces verts pour la biodiversité

La commission aménagement a répertorié la totalité des massifs fleuris et espaces verts de la commune. Une réflexion sur la gestion de ces espaces est menée pour mettre en place des pratiques durables et plus respectueuses de la biodiversité (insectes pollinisateurs, flore locale).

Un premier test de nouvelles plantations a été effectué, cet automne, sur le massif de la croix des Pères, en collaboration avec la pépinière *Osmie* (Saint-Julien-Molin-Molette) qui produit des plantes vivaces, certifiées « végétal local ». Certaines d'entre elles sont des plantes sauvages, sans sélection horticole. Elles sont particulièrement résistantes, adaptées aux conditions climatiques locales et à la nature des sols.

La variété des plantes apportera une esthétique et des couleurs différentes tout au long de l'année.

Si cet essai est concluant, il pourra être reproduit sur d'autres massifs de la commune.

**Le but est également de réduire les coûts d'achats de plantes annuelles, d'entretien des massifs, de limiter les arrosages et d'être ainsi plus respectueux de notre environnement.**

En parallèle, une deuxième expérience est également en cours, à proximité de l'abribus, avec l'ensemencement d'une prairie fleurie qui devrait refleurir chaque année avec, là aussi, une sélection de graines locales. Ce test est réalisé et suivi conjointement par les élus et les agents techniques.



Disposition des plants par les agents communaux et quelques élus avec l'accompagnement d'*Osmie*.

## Une nouvelle activité économique

Depuis cet été, Sylviane Kieffer est heureuse de développer son activité *Du Bien-Être au Mieux-Être* à son domicile, impasse du Mottet.

Ex-professeure des écoles, elle s'est reconvertie en masseuse bien-être et propose plusieurs techniques. Elle fait également du conseil auprès des personnes qui souhaitent prendre soin de leur santé à l'aide de solutions naturelles, et de la formation pour celles qui ont besoin d'un complément d'activité, par exemple, ou qui souhaitent se reconverter.



## Permis de construire

- **Commune de Fontanès,** agrandissement d'un bâtiment existant, rue des Alpes
- **Marie-Renée Désages,** création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels), place de la Mairie
- **Sébastien Kieffer,** construction d'une maison individuelle, impasse des Égaux
- **SCI Hors sol,** construction d'un bâtiment comprenant deux logements, rue du Sépulcre



La commune a vendu son terrain au Sépulcre (ancienne propriété Pitaval) pour la construction de deux nouvelles habitations. Cela a aussi permis l'aménagement de la zone (voirie et réseaux).

## Permis d'aménager

- **AMT promotion,** aménagement de six lots, rue Fontanésium



# Des travaux, des aménagements, de nouveaux équipements...

## Déneigement



Réalisé par :

- Les employés communaux et parfois les élus
- L'entreprise ETA Emmanuel Bruyas

 hiver 2020/2021 : **3 300 € TTC**

## Changement d'huisseries

### Fenêtres en PVC et portes en aluminium

- Classe maternelle et local périscolaire : Menuiserie des Sapins

 **22 942 € TTC**



- Bâtiment mairie/école (dont bibliothèque) : Menuiserie des Sapins et Menuiserie Genevrier

 **21 936 € TTC**



2021

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

## Programme voirie 2021

Maîtrise d'œuvre : SEM<sup>1</sup>

Réalisation du mur de soutènement : La Forézienne d'Entreprises (groupe Eiffage)

Réalisation des enrobés et des bicouches : Colas

### Mur de soutènement à Laurisse

 **13 391 € TTC**  
(hors prix de la barrière posée par les agents communaux)

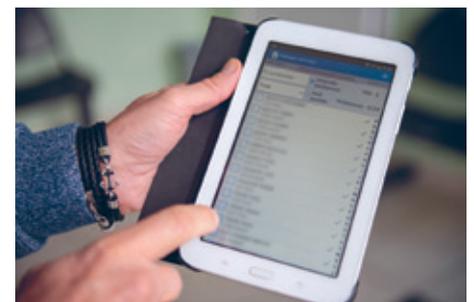


## Nouveau logiciel de gestion des services périscolaires

L'ancienne version du logiciel étant en fin de vie, il a fallu envisager l'acquisition d'un nouvel outil, qui présente plus de fonctionnalités que l'ancien.

Logiciel : **BL.enfance**

 **2 310 € TTC**  
Subvention CAF de 1 708 €



Le logiciel permet l'inscription à l'accueil périscolaire et à la cantine, le suivi des présences, l'édition des bilans destinés à la CAF pour le calcul des aides allouées et la facturation.

**Entretien des nouvelles plantations dans la forêt**

Travaux sylvicoles par l'ONF (Office National des Forêts) :

€ 3 876 € TTC

- Coupe des végétaux indésirables (ronces, bouleaux), qui poussent vite et nuisent au développement des nouvelles plantations au cours des premières années.



- Application, en deux passages, d'un répulsif bio à base de graisse de mouton fondue, dont l'odeur détourne le gibier herbivore très friand des jeunes pousses.

**Étude d'aménagement du centre bourg**

**Périmètre du projet :** rue de la Sibérie, place de la Mairie, rue des Acacias (dont les intersections avec la rue des Pavés et l'impasse des Tilleuls) et chemin de Saint-Galmier

**Détail du projet :**

- Renouvellement des réseaux humides : eau potable, assainissement et eaux pluviales
- Enfouissement des réseaux secs : électrique, télécommunication et éclairage public
- Démolition du bâtiment devant la mairie (ancienne bascule)
- Réalisation des voies de circulation, stationnement, éclairage public et aménagement des espaces publics

**Fin du projet prévue en 2024**

Architecte paysager : Atelier Chomienne

€ 6 220 € TTC



Réflexion sur site avec M. Chomienne

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPT

**Réfection des enrobés aux Aliziers et au Rivollier,**

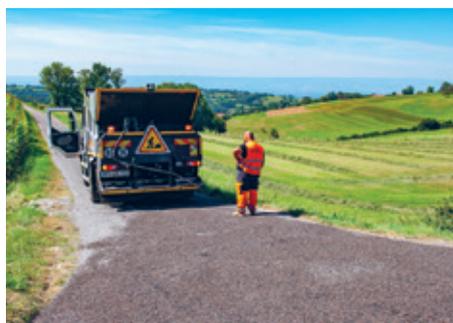
dont le carrefour mitoyen avec Saint-Héand, réalisé en commun

€ 13 979 € TTC



**Réalisation d'un bicouche par gravillonnage sur le chemin de la Bâtie**

€ 7 543 € TTC



**Bouchage des nids-de-poule**

Mission effectuée par les agents communaux et les élus avec l'aide de Norbert Granottier du Syndicat d'entente rurale

**Réfection des enrobés chemin de la Pérolière**

€ 20 012 € TTC



1 – SEM : Saint-Étienne Métropole  
 2 – SIEL : Syndicat Intercommunal  
 des Énergies de la Loire

## Bassin d'orage du Rio

Capacité maximale : 2 750 m<sup>3</sup>  
 Hauteur de la digue : 3,05 m  
 Débit de vidange hors surverse :  
 350 litres par seconde maximum  
 Bassin versant : près de 35 hectares  
 Le bassin est dimensionné pour des  
 crues dites trentennales, soit une  
 probabilité moyenne de se produire  
 tous les 30 ans, n'excluant toutefois  
 pas d'avoir des événements plus  
 rapprochés.



L'été pluvieux a nécessité un chaulage  
 des terres en place pour former  
 et renforcer la digue.

Maîtrise d'ouvrage : SEM<sup>1</sup>  
 Maîtrise d'œuvre : Sinbio Scop  
 Réalisation : NGE Guintoli

 **233 600 € TTC**

La municipalité remercie les riverains  
 de leur compréhension pour les  
 gênes occasionnées et, plus parti-  
 culièrement, Maxime Relave, qui a  
 autorisé l'accès au chantier par sa  
 propriété.



Bassin en cours de finition : épandage  
 de terre végétale sur toute la surface et  
 sur les talus et aménagement d'un accès

## Changement d'huisseries (suite)

### Étude d'aménagement du centre bourg

(suite)

SEPTEMBRE

OCTOBRE

## La métropole prend la suite du département

### Les routes départementales deviennent routes métropolitaines

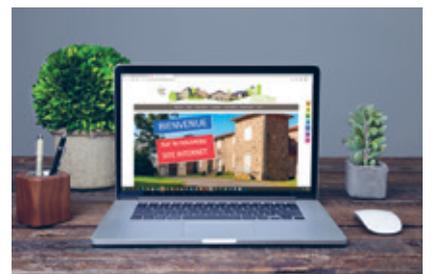
SEM<sup>1</sup> a modifié les éléments de signa-  
 lisation en conséquence : panneaux  
 d'entrée et sortie d'agglomération,  
 panneaux directionnels et bornes.



La D3 est devenue M3.

## Mise en ligne du nouveau site internet

 **Coût annuel de  
 l'hébergement :  
 432 € TTC**



## Réfection de la M6, de Laurisse à Saint-Christo-en-Jarez

Maîtrise d'œuvre : SEM<sup>1</sup>  
 Réalisation des travaux : Colas

 **244 320 € TTC**

**Éclairage public : passage en LED**

Compétence éclairage public : SIEL<sup>2</sup>

Maintenance : SERP

Le programme de passage en LED des éclairages publics, démarré en 2018, a repris cette année. Le plan de relance du SIEL et une subvention de l'État permettent d'accélérer le rythme de réalisation de ces travaux, dont la première tranche est le changement de la totalité des points lumineux de la rue Fontanésium, soit 27 luminaires.

Puissance souscrite pour l'éclairage public à Fontanès : 12,6 kVA.

**Coût annuel (TTC) :**

- **abonnement : 2 188 €**
- **consommation : 2 238 €, pour 23 000 kWh.**

Le passage en LED va permettre de réaliser des économies sur la consommation, mais aussi sur le coût de la maintenance par point lumineux :

- ancienne génération : 21 € par an
- LED : 14,39 € par an

Durée de vie moyenne d'une ampoule :

- ancienne génération : 22 000 heures
- LED : 50 000 heures

En résumé, la dépense totale pour les 118 points lumineux de la commune (actuellement 98 d'ancienne génération et 20 LED) est de 6 800 €, sans compter la pose et la dépose des illuminations de Noël : 1 291 €.



Avant



Après

Remplacement uniquement de la lanterne, passage d'une ampoule sodium haute pression à une LED

**Moyenne des coûts d'abonnement et de consommations en fonction de l'extinction nocturne :**

COÛT ANNUEL (TTC) PAR LANTERNE	Lanterne de 125 watts Ballon fluo (ancienne génération)	Lanterne de 70 watts Sodium haute pression (éclairage récent)	Lanterne de 30 watts LED
<b>Éclairage toute la nuit</b> soit 4 100 heures par an	74.03 €	41.45 €	16.57 €
<b>Extinction une partie de la nuit</b> (6 heures) soit 1 910 heures de fonctionnement par an	44.82 €	25.10 €	10.20 €

Situation de Fontanès

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

2022

**Démarrage du chantier d'agrandissement du bâtiment du Rio**



Réunion de chantier avec Michel Gandilhon, Bernard Goin (SIEL<sup>2</sup> pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage), Jean-Jacques Pitaval (entreprise de maçonnerie Pitaval Entreprise Bâtiments) et Matthieu De Freitas (entreprise de terrassement TPJ)



Forage des pieux pour le soutènement de l'extension du bâtiment

**Plan d'adressage dans les hameaux**



Fournisseur : Krömm

- **29 mâts de supports** (pose comprise)
- **57 plaques de rues** au design identique à celles du bourg installées en 2012
- **19 panneaux directionnels**
- **125 numéros** (pose à réaliser par chaque propriétaire)

pose par les agents communaux et les élus

10 228 € TTC

Réhausse des mâts existants : Ets F. Liogier

763 € TTC

# Bilan annuel de l'eau

Bien que la compétence sur la production et la distribution de l'eau soit métropolitaine depuis 2016, la commission technique continue à suivre de très près les principales données du service de l'eau concernant la commune, l'eau y étant la plus chère de la métropole.



Voici une synthèse de ces données issues du rapport annuel du délégataire, Aqualter, pour l'année 2020 :

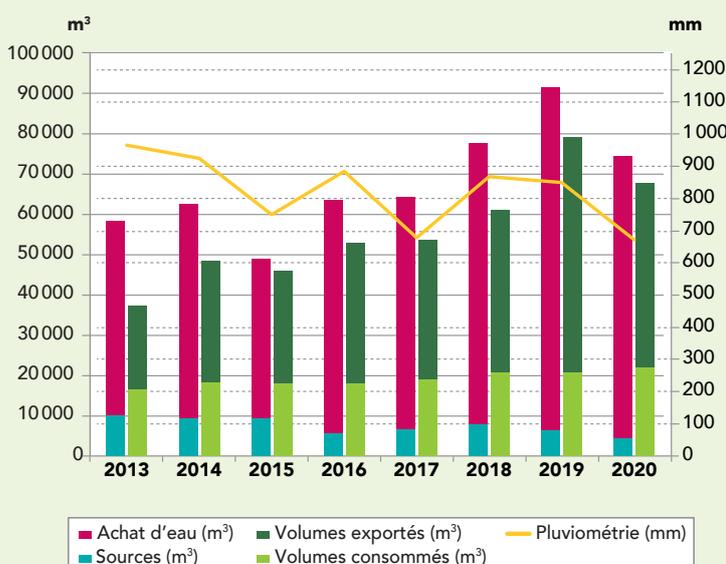
- **Les volumes achetés**, transitant par la commune de Saint-Héand, représentent 74 117 m<sup>3</sup>, soit une **baisse de 18 % par rapport à 2019**. Cette année-là, il y avait eu une fuite importante sur le réseau du réservoir de la Pâqueroux desservant la commune de Grammond.
- **Les sources de la commune** ont produit 4 138 m<sup>3</sup>, soit une **baisse de 36 %** par rapport à l'année précédente. Le débit des sources dépend principalement de la pluviométrie, or, 2020 a été une année particulièrement sèche, quasiment au niveau de 2017.
- **Les volumes distribués** à Fontanès s'établissent à 20 393 m<sup>3</sup>, soit une **légère hausse** par rapport à 2019. **Les volumes exportés** aux communes voisines de Grammond et La Gimond représentent 46 227 m<sup>3</sup>, soit

une **baisse de 22 %**. Ceci concerne principalement Grammond, du fait de la réparation de la fuite sur le réseau de Pâqueroux. Deux tiers des volumes mis en distribution sont exportés vers Grammond et La Gimond.

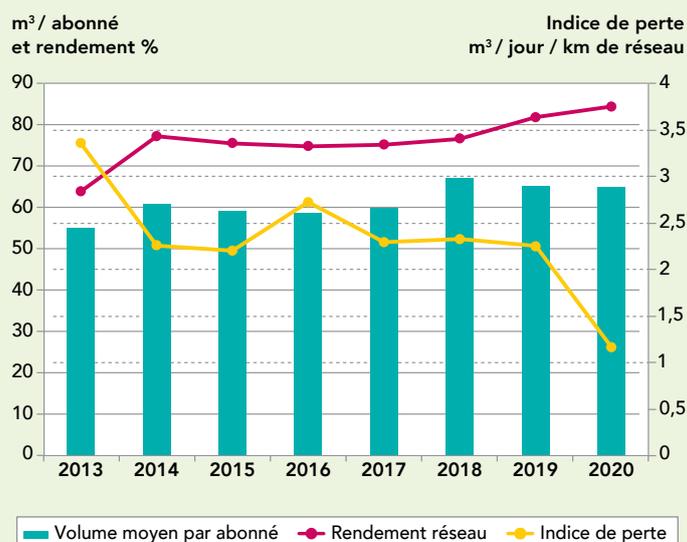
## Les principaux indicateurs du réseau de distribution sont :

- **Le rendement, qui atteint 86 %**, ce qui est plutôt remarquable pour un réseau en milieu rural, où il est pourtant souvent difficile de repérer des fuites sur le réseau, en grande partie construit en PVC collé.
- **L'indice de perte est de 1,34 m<sup>3</sup>/j/km**. Il est en **nette amélioration** mais cela représente tout de même 1 340 l/j/km, soit plus de 30 000 l/j ou l'équivalent de 50 % de la consommation des Fontaniods.
- **La consommation électrique est de 90 000 kWh** pour relever l'eau des différents réservoirs et l'amener au robinet, soit un ratio de 1,14 kWh/m<sup>3</sup>.

Volumes et pluviométrie



Indicateurs réseau



## Vers une nouvelle piscine intercommunale

La piscine du val d'Onzon, à plus de 40 ans, est en fin de vie. Les communes membres du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) réfléchissent depuis de nombreuses années à **la construction d'une nouvelle piscine**. Le SIVU est actuellement composé des communes de Saint-Christo-en-Jarez, Marcenod, La Talaudière, Sorbiers, Saint-Jean-Bonnefonds, Fontanès et La Tour-en-Jarez, cette dernière ayant notifié, en mars dernier, son intention de quitter le syndicat.

Le terrain pour cette nouvelle piscine est situé à proximité immédiate du Parc Fraisse, au nord du complexe sportif du Valjoly. La commune de Sorbiers en a fait l'acquisition et il sera cédé au SIVU. L'aménagement des voies d'accès et la construction du parking seront aussi pris en charge par Sorbiers, ainsi qu'un financement annuel supplémentaire, soit un total valorisé de 888 000 €.

Une étude de programmation a été menée en 2019 afin d'étudier, avec précision, le programme d'un nouvel équipement, dont les principaux objectifs sont l'augmentation de la fréquentation payante, la baisse des dépenses énergétiques d'au moins 30% et l'obtention de la certification HQE (Haute Qualité Environnementale).

### Les choix techniques :

- Bassin sportif de 25 m avec 6 couloirs, soit 375 m<sup>2</sup>
- Bassin d'apprentissage et ludique de 120 m<sup>2</sup>
- Espace petite enfance de 40 m<sup>2</sup> avec pataugeoire

**Le coût de l'investissement : 8 875 000 € HT.**

### Ce projet sera financé par des subventions et des emprunts bancaires.

En 2020, la contribution des communes s'élevait en moyenne à 15,50 € par an et par habitant. Pour Fontanès, elle était de 10,30 € ; avec des subventions à hauteur de 4 500 000 €, elle passera à 20 € environ. Les emprunts contractés engageront la commune pour une durée approximative de 30 ans.

La création d'une entente intercommunale est nécessaire pour porter la construction de la piscine et la commune de Sorbiers sera maître d'ouvrage.

**Le conseil municipal du 12 novembre 2021 a voté en faveur de son entrée dans l'entente intercommunale** et participera à la construction sous réserve de l'obtention d'un montant minimum de subvention de 4 500 000 €.



### Calendrier prévisionnel des opérations

#### 2021

> Création de l'entente intercommunale pour la construction

#### 2021-2022

> Réalisation des études

#### 2023-2024

> Travaux

#### 2025

> Ouverture de la nouvelle piscine

## Bilan de la production des panneaux photovoltaïques de la Maison du Plâtre

**L'équipe municipale précédente avait souhaité déléguer au SIEL\* la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de la Maison du Plâtre (MDP).**

L'installation a été financée par le SIEL, qui vend la production d'électricité et entretiendra l'installation pendant 20 ans. Le SIEL rétrocèdera ensuite cette installation, après quelques travaux de remise à niveau, permettant à la commune de l'exploiter et de vendre l'électricité durant encore de nombreuses années.

Les panneaux ont été installés en 2019 et produisent de l'électricité depuis le 16 janvier 2020. L'installation se compose de 120 modules de 300 Wc,

soit un total de 36 kWc, pour une surface de 204 m<sup>2</sup> de toiture.

**Le bilan 2020, année quasi complète, est satisfaisant puisque la production est de 44 050 kWh, pour un prévisionnel de 41 850 kWh.**

Cette production représente la consommation électrique de 19 foyers (hors chauffage) ou d'une voiture électrique parcourant 293 000 km, et permet d'éviter le rejet de l'équivalent de 19 800 kg de Co<sub>2</sub>.

### Les élus ont décidé de renouveler cette opération pour le bâtiment du Rio.

La production de cette nouvelle toiture photovoltaïque, de même capacité que



celle de la MDP, devrait débuter avant l'été 2022. Les rendements de ces installations d'énergie renouvelable seront communiqués dans de futures publications municipales.

\* SIEL : Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire

## Le cimetière

Deux chantiers ont été réalisés cette année : la réfection du portail de l'ancien cimetière et la création d'un columbarium. En parallèle, une action au long cours a été engagée : la reprise de concessions.

### Réfection du portail de l'ancien cimetière

La ferronnerie François Gaulin, de Saint-Médard-en-Forez, a rénové le portail et posé deux mains courantes sur l'escalier, pour un montant de 4 848 € TTC. L'entreprise de maçonnerie Henri Poulat et Fils a procédé au jointement des pierres de taille soutenant le portail.



### Création d'un columbarium

Installé dans la partie la plus récente du cimetière, le columbarium comprend deux modules de trois compartiments chacun, soit six casiers pour deux ou trois urnes chacun. Le columbarium a été fourni et installé par la société Granimond, pour un montant de 5 328 € TTC.

L'entreprise Henri Poulat et Fils a préalablement réalisé le terrassement et le massif en béton, pour un coût de 2 611 €. Un jardin du souvenir a été intégré dans cet espace afin que des cendres puissent y être dispersées.



### Reprise de concessions

Il y a deux cas de figure :

#### 1<sup>er</sup> cas, la concession de 30 ou 50 ans arrive à échéance.

La commune avertit les concessionnaires, ou ayants droit, qui ont alors deux ans pour la renouveler. Passé ce délai, la commune peut reprendre la concession, sans aucune autre démarche.

#### 2<sup>e</sup> cas, la concession est laissée à l'état d'abandon.

Cela concerne les concessions de plus de 30 ans, dont la dernière inhumation date de plus de 10 ans et qui ont cessé d'être entretenues (délabrement, présence de mauvaises herbes, ronces, arbustes...). La procédure est très cadrée et dure plus de trois ans.

En voici les grandes lignes :

L'état initial de **constat d'abandon** de la concession est effectué par le maire ou son représentant, en présence d'un officier de police judiciaire, des éventuels descendants ou successeurs. Un **procès-verbal** est dressé, signé de toutes les parties et **notifié aux descendants** de ces concessionnaires s'ils sont connus. Ce procès-verbal est affiché sur les panneaux de la mairie et du cimetière. Le maire signe alors un certificat d'affichage du procès-verbal, transmis ensuite à la préfecture et sous-préfecture. Une affichette peut également être apposée sur chacune des concessions concernées, mais ce n'est pas une obligation.

C'est alors qu'un **délai de trois ans** commence, au cours desquels, si un **acte d'entretien** est constaté sur une concession, la procédure la concernant est interrompue.

Si, au bout des trois ans, la concession n'est toujours pas entretenue et demeure à l'état d'abandon, un dernier procès-verbal est dressé, notifié et affiché pendant un mois, après quoi le maire saisit le conseil municipal pour se prononcer sur la reprise de la concession. Si le conseil municipal donne un avis favorable, le maire prend alors un arrêté de reprise. Trente jours après publication de cet arrêté, la commune peut faire enlever les matériaux, monuments et emblèmes funéraires. Pour chaque concession, les restes (ossements) sont exhumés et réunis dans un même cercueil puis inhumés dans un ossuaire. Les noms des personnes concernées sont consignés dans un registre, en mairie, et tenu à la disposition du public.

**En 2022**, dans la continuité de ces actions, **le règlement intérieur sera mis à jour** et affiché dans les panneaux installés aux deux entrées du cimetière.



Les élus remercient Camille Déchaumet, Marcel et Jean Pitaval qui les ont accompagnés en partageant leurs connaissances sur les familles des concessions concernées. Cela a permis d'aider à identifier les ayants droit pour leur signifier l'état d'abandon.

### Tarifs des concessions votés en conseil municipal le 2 avril 2021

<b>Concession</b> de 30 ans		100 €/m <sup>2</sup>
<b>Case columbarium</b>	durée de 15 ans	400 €
	durée de 30 ans	700 €
<b>Frais d'enregistrement et taxe</b> de dispersion dans le jardin du souvenir		80 €

## Espace pour les déchets

L'espace dédié aux déchets a été réaménagé. La nouvelle dalle permettra la mise en place de conteneurs, l'un pour les déchets courants (pots en terre cuite...) l'autre pour ce qui est recyclable (pots en plastique...). Les déchets végétaux, quant à eux seront toujours à déposer à l'emplacement actuel.



Préparation du terrain pour la réalisation de la dalle

### RAPPEL :

Au cimetière comme ailleurs sur la commune, **le tri des déchets est nécessaire et réglementé** par l'article 5 de l'arrêté municipal du 11 mars 2008 qui stipule que « *Toute présentation à la collecte sur la voie publique de déchets ménagers et assimilés qui serait faite sans utiliser les bacs et sacs fournis par la communauté et tout dépôt qui serait fait en dehors des fréquences, jours et heures de collecte en fonction du type, de la collecte concernée tels que définis ci-dessous, sont interdits* » :

### Des conteneurs, installés à certains endroits de la commune, sont exclusivement réservés :

- aux utilisateurs de la Maison du Plâtre et/ou du château,
- aux visiteurs du cimetière,
- aux habitants de certains hameaux et du lotissement des Égaux pour faciliter la collecte,
- aux riverains de l'impasse de l'Arsenal et du haut de la rue des Alpes, pour pallier l'impossibilité d'accès du camion dans les rues trop étroites.

**D'autres conteneurs sont disponibles pour tous les usagers**, rue du Plâtre pour le verre et le textile et au Pilon, uniquement pour le verre.

	Collecte	Dépose
<b>Ordures ménagères (sacs noirs)</b>	Une fois par semaine, le jeudi matin	<b>La veille au soir à partir de 19 h</b>
<b>Tri sélectif (sacs jaunes)</b>	Une fois tous les quinze jours, les semaines paires, le mercredi matin	

# Paroles d'enfants



## De la musique à l'école maternelle

**Pendant l'année scolaire 2020-2021, nous avons eu une intervenante musique qui s'appelait Perrine.**

Pendant cinq mois, elle venait pour les trois classes de Fontanès le vendredi matin. Elle allait aussi dans les deux classes de La Gimond et dans une classe de Grammond.

Avec elle, nous avons appris des chansons.

Toutes les classes ont travaillé autour du thème des sorcières.

À la fin, nous nous sommes filmés et nous avons maintenant une très belle trace de notre travail.

Dans le film, on voit toutes les classes chanter des chansons et faire du rythme autour des sorcières. Le film est aussi ponctué de travaux en arts visuels autour du thème.

C'était super de se voir et de voir aussi le travail des autres classes.



## Les enfants de la classe maternelle

### Le rugby pour les CP-CE

**L'année dernière, les mardis après-midi, nous, les CP-CE1-CE2, avons fait des séances de rugby à la zone de loisirs. Notre entraîneur s'appelait Bruce. Parfois, il y avait aussi Antoine ou Mathis. Cette année, nous recommencerons le rugby au mois de mars.**

On va vous parler des règles du rugby, du déroulement d'un match et des parcours d'activités qu'on a fait.



### Les règles du rugby

- 1 . Pour rattraper le ballon avec nos deux mains, on fait une cible en forme de triangle.
- 2 . On ne rattrape pas et on ne lance pas le ballon avec une seule main, il faut les deux mains.
- 3 . On doit lancer le ballon ovale en arrière.
- 4 . Ce n'est pas du vrai rugby, c'est du rugby touche alors on ne fait pas de placage.
- 5 . On ne dépasse pas les limites du terrain.
- 6 . Pour marquer, on aplatit le ballon derrière la ligne.
- 7 . Règles de sécurité :
  - Quand on touche un adversaire, on ne le pousse pas, on le touche.
  - On n'arrache pas le ballon des mains.
  - On ne tire pas la chasuble et on ne touche pas au cou de l'adversaire.

*Eléa, Marine et Pauline (CE2),  
Arthur (CE1)*

## Un match de rugby

Dans un match, il y a deux équipes et on a des chasubles de couleurs différentes. On se met en ligne, une équipe face à l'autre. On fait des passes en arrière et on doit aplatir le ballon derrière la ligne adverse pour marquer un essai.

Quand on est touché avec le ballon, l'entraîneur compte deux secondes et on doit faire une passe à un coéquipier.

*Timbre et Achille (CE2),  
Mayssa et Ethan (CE1)*

## Les activités pour s'entraîner

1. Tout en courant droit, on mettait les deux pieds dans les emplacements d'une fausse échelle par terre.
2. On courait et on sautait au-dessus de haies au sol.
3. On a fait du slalom en courant autour de cônes.
4. On a aussi fait le jeu de l'horloge.  
Il y avait deux équipes : la première faisait un parcours, la deuxième se faisait des passes avec des balles de plus en plus lourdes.
5. On était sur un terrain carré et on courait. Certains enfants avaient des balles, ils devaient nous toucher pour nous éliminer. On devait passer sous les enfants touchés pour les libérer.

*Welly, Camille et Quentin (CE2),  
Capucine (CE1)*

### La parole aux CP qui vont découvrir le rugby cette année

Le rugby a l'air bien, on voudrait bien apprendre à y jouer.

On aimerait savoir faire des passes avec le ballon ovale. On aimerait apprendre les placages. Les entraînements vont peut-être être difficiles au début mais après ce sera facile.

On est pressé de commencer le rugby !

*Clémence, Stessie, Andrea,  
Benjamin, Robin, Tomas  
et Cyprien*

## Les CM à la découverte de la forêt



Pose devant le panneau de départ des sentiers

**Par une belle journée ensoleillée du mois de juin, tous les élèves de l'école de Fontanès ont sillonné les nouveaux sentiers de découverte de la forêt entre Fontanès et Saint-Héand. Ils se sont tous retrouvés pour un pique-nique très attendu !**

Equipés de jumelles, d'un plan, de boussoles et de tablettes (en guise d'appareils photos), nous, les élèves de CM1-CM2, avons marché sur les pas de Sylvestre, le bûcheron.

Grâce à lui et à ses panneaux explicatifs jalonnant le parcours, nous en savons plus sur la forêt et sur la manière dont les forestiers s'occupent d'elle.

Nous comprenons maintenant qu'il faut parfois réaliser une coupe d'éclaircie afin d'obtenir de beaux arbres. Nous avons aussi découvert que la présence de bois mort ne signifie pas que la forêt est mal entretenue. Au contraire, ce bois mort est précieux et indispensable aux animaux de la forêt qui y trouvent nourriture et abri. Nous savons aussi qu'une forêt évolue et que différentes espèces d'arbres apparaissent au fil du temps : d'abord les bouleaux par exemple, puis à l'ombre de ceux-ci, des chênes pourront se développer...

Nous savons maintenant calculer l'âge d'un arbre en comptant les cernes de sa souche. En observant bien celle-ci, nous pouvons même savoir si une éclaircie a été effectuée dans la forêt, durant la vie de cet arbre ou encore s'il a perdu une branche.

Nous avons traversé une zone où de jeunes arbres ont été plantés. Nous avons une photo de chacune des espèces que nous devons identifier en les observant et en lisant les panneaux indicateurs. Pas toujours facile de

reconnaître un sorbier des oiseleurs, un merisier, un pin laricio ou un cèdre, surtout lorsqu'ils sont encore tout petits !

Tout au long de notre parcours, nous étions entourés d'arbres et maintenant le chêne, le hêtre et le pin sylvestre n'ont plus de secret pour nous !

Nous avons adoré cette journée : il faisait soleil, c'était la fin de l'année et nous avons appris plein de choses tout en nous amusant... Il y avait une bonne ambiance et on a bien mangé entre copains !



Les élèves de CM observent et remplissent des documents.



Un bon pique-nique pour reprendre des forces

## Initiation aux gestes de premiers secours avec les pompiers

En octobre, les trois classes de l'école ont visité la caserne de Grammond.

Deux pompiers Jérémie Thollot et Fabien Guyot nous ont accueillis et nous ont montré la voiture de pompier, le camion ambulance des pompiers, le camion avec la grande échelle et le camion incendie.

Nous avons pu monter dans le camion incendie, le pompier a mis la sirène et les gyrophares.

Ensuite, dans la caserne, Jérémie nous a présenté les vêtements pour lutter contre le feu.

Le pompier s'est habillé pour lutter contre le feu.

Il nous a parlé des détecteurs de fumée qu'on a dans nos maisons.

Ils ont mis de la fumée, on s'est mis par terre et on a marché jusqu'à la sortie. Il faut se mettre au sol car la fumée monte.

*Les élèves de la classe maternelle*



### Appeler les pompiers



1. **SE PRÉSENTER :**  
dire son prénom et son âge
2. **DIRE OÙ ON EST**
3. **EXPLIQUER LE PROBLÈME**
4. **ÉCOUTER LES CONSIGNES**  
du pompier

#### Exemple d'un appel aux pompiers :

« - Allô les pompiers, je m'appelle Hugo, j'ai 10 ans, je suis à l'école de Fontanès, quelqu'un a fait un malaise, qu'est-ce-que je fais ?

- Mets le haut-parleur et écoute moi. »

*Capucine et Mayssa (CE1),  
Quentin (CE2)*

### Comment réagir quand quelqu'un a fait un malaise ?

1. On doit **vérifier s'il est inconscient**.  
On lui tient la main et on lui demande : « Si tu m'entends, serre-moi la main et ouvre les yeux ! »
2. Pour **vérifier s'il respire**, on lui ouvre la bouche et on met notre oreille vers sa bouche, si on sent de l'air, c'est qu'il respire. Et on regarde son ventre, s'il se lève et descend, ça veut dire qu'il respire.
3. Ensuite **on fait la PLS** (ça veut dire la Position Latérale de Sécurité) :
  - on rapproche les deux jambes,
  - on met le bras en forme de L,
  - on met l'autre bras sur l'oreille opposée,
  - on se met du côté du bras en L et on prend la jambe la plus loin,
  - on met cette jambe en V à l'envers et on bascule la personne vers nous,
  - on bloque la jambe,
  - on lui ouvre la bouche pour qu'il respire.

### Que faire si on voit quelqu'un allongé au sol ?

1. **Dégager le danger :** enlever les objets dangereux à côté de la personne au sol pour ne pas avoir un autre blessé.
2. **Appeler** la maîtresse ou un adulte.
3. Si on est tout seul, on prend un téléphone et **on appelle les pompiers : 18**.  
Si le portable a un code : on tape sur **APPEL D'URGENCE**.

*Marine et Achille (CE2)*



### Les dangers à l'école et à la maison

1. Risque d'**électrocution** si on touche une prise.
2. Risque d'**empoisonnement** si on boit des produits chimiques et si on mange des médicaments.
3. Risque de **coupure** si on touche du verre ou si on ne range pas son compas dans sa trousse.
4. Risque d'**étranglement** si on met quelque chose autour du cou.
5. Risque de **brûlure** si on prend un plat très chaud.
6. Risque de **morsure** si on tire la queue des animaux.
7. Risque de **blessure** si on ne voit rien en portant des cartons ou si on fait de l'escalade tout seul sans baudrier.
8. Risque d'**intrusion** si on ouvre la porte à des gens qu'on ne connaît pas.

*Ethan (CE1),  
Eléa, Nelly et Pauline (CE2)*



### Que faire en cas d'incendie ?

- Quand nos habits sont en feu, on se roule par terre et on met une veste sur la victime.
- Quand il y a de la fumée, on se baisse au sol car la fumée monte.
- Quand il y a de la fumée, on met nos habits sur notre bouche et notre nez parce que l'air est irrespirable et toxique.
- Quand on voit de la fumée près de la porte, on met des habits mouillés sous la porte.
- Quand on est au deuxième étage et que la fumée monte, on n'essaie pas de redescendre, on se met au sol.
- Pour les incendies, les pompiers s'habillent avec un pantalon épais, une grosse veste, une cagoule, un masque à gaz, une bonbonne d'air et un casque.
- Quand il y a un incendie, les pompiers prennent le camion avec des lances à eau.
- Pendant qu'il y a des flammes, le pompier nous guide et on l'écoute.
- On ne doit pas avoir peur quand le pompier arrive.

*Arthur (CE1),  
Timbre et Camille (CE2)*



Les élèves de CM se sont entraînés à faire face à certaines situations d'urgence : incendie, étouffement et chute. Le travail se poursuivra en classe lors d'une deuxième séance avec d'autres gestes à découvrir, notamment en cas de brûlure...

Vivement la suite !

*Les élèves de Colb1 et Colb2*

Les enfants de l'école remercient Jérémie et Fabien.



## DOSSIER :

# Le château : petites histoires de ses occupants

La présence du château sur la commune, situé en plein cœur du village, revêt plusieurs dimensions : il marque notre territoire par son empreinte patrimoniale bien sûr, il nourrit l'imaginaire depuis toujours, il occupe une place importante depuis de nombreuses années dans le quotidien des habitants et des associations, et il contribue à faire connaître le village dans les environs.

La commission municipale « information et communication » s'est intéressée aux différents occupants qui ont marqué son histoire et fait vivre ce lieu. Des témoignages et documents d'archives permettent d'imaginer un peu ce qu'a pu être la vie dans ce château.

## Un peu d'histoire...

Les premières traces écrites connues mentionnant l'existence d'un château à Fontanès remontent au XI<sup>e</sup> siècle.

La première illustration du château et de son implantation fait partie d'une œuvre collective datant du XV<sup>e</sup> siècle : à l'époque, Guillaume Revel, héraut d'armes du duc Charles 1<sup>er</sup> de Bourbon, est chargé d'établir l'armorial et de dessiner toutes les villes et places fortes du Forez en les situant dans leur espace.

Cette gravure, issue de cet armorial, représente Fontanès en 1450. Aujourd'hui, il ne reste de cette forteresse que le mur de soutènement de l'ancienne terrasse de l'église, l'allée principale d'accès et une représentation du blason de la famille Saint-Priest, dans le clocher actuel.

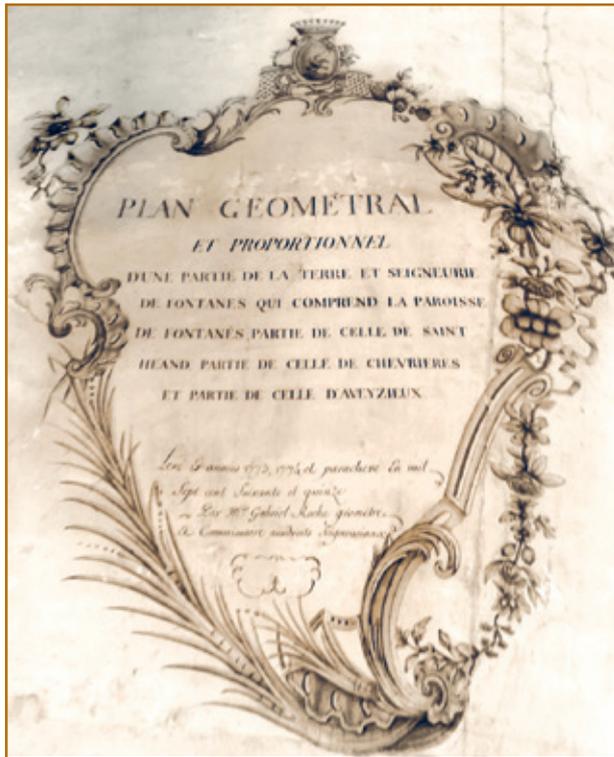


Le château, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a été reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les bases de l'ancien château fort. C'est une résidence seigneuriale de 2200 m<sup>2</sup> qui porte l'empreinte des diverses époques ayant modifié son architecture et son usage.

Au cours de l'histoire, l'étendue et la composition du domaine ont évolué à de nombreuses reprises. À une époque plus ou moins lointaine, la plupart des maisons, fermes, moulins,

terres et bois des environs en faisaient partie.

Son parc s'étend actuellement sur 5,5 hectares. On y pénètre par un portail datant du XV<sup>e</sup> siècle qui s'ouvre sur une allée de tilleuls de plus de 150 ans. Cet écrin de verdure renferme de nombreux bijoux : des charmilles, les vestiges d'un jardin à la française, des édifices (le pigeonnier et le poulailler) et une rotonde qui domine la partie sauvage du parc.



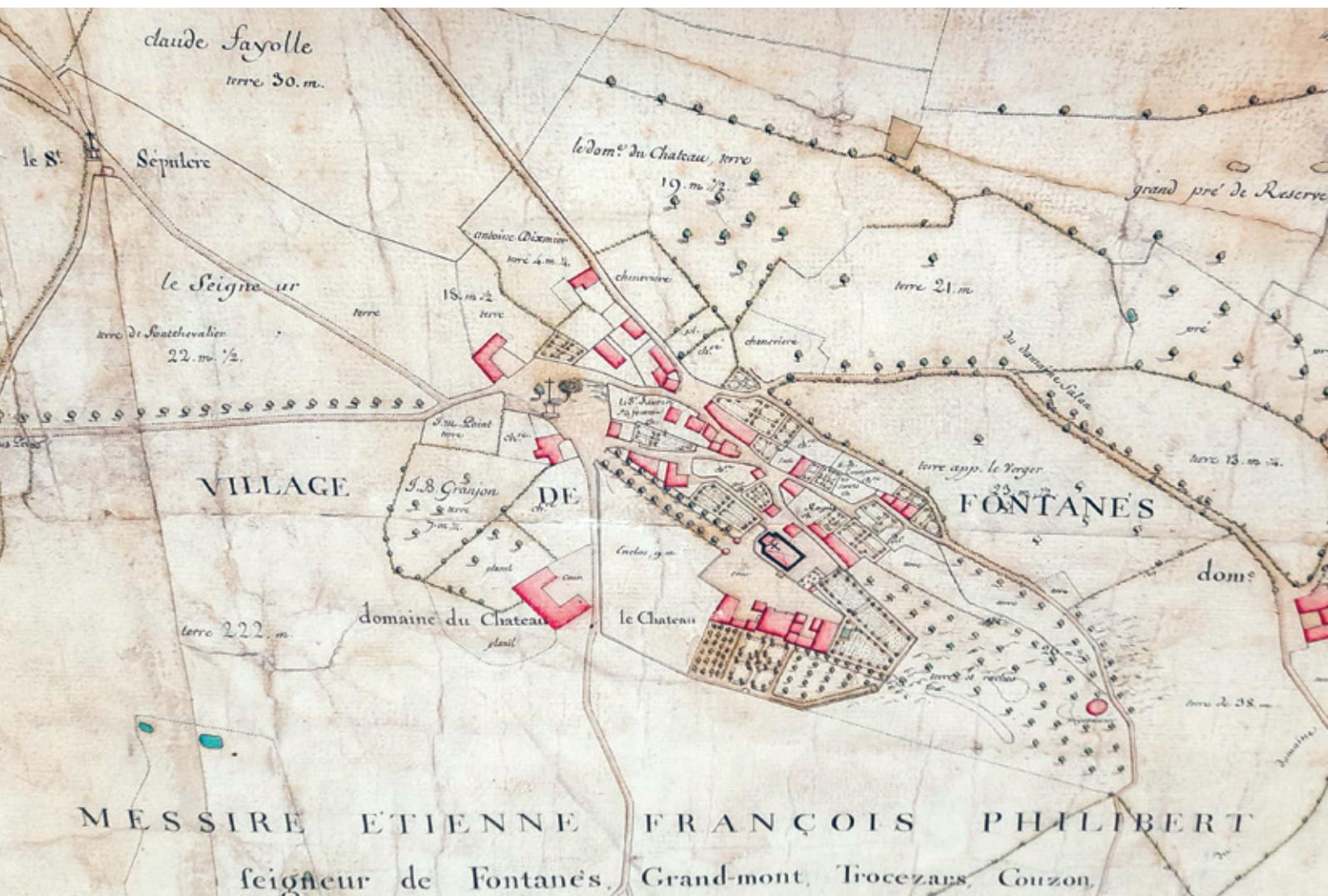
Extrait d'un plan géométral établi en 1773 représentant une partie des terres de la seigneurie de Fontanès.

Il est consultable sur le site internet de la commune, rubrique « Fontanès d'hier à aujourd'hui ». Le document complet se trouve aux archives départementales de la Loire.



Retrouvez une version plus large de cette carte sur : [fontanes-42.fr](http://fontanes-42.fr)  
> Bienvenue / Fontanès d'hier à aujourd'hui / Fontanès au cours des siècles / Fontanès en 1773

Comme on peut le voir sur cette carte, Etienne François Philibert, seigneur de Fontanès, est alors sans doute propriétaire de la plupart des terres, fermes, moulins et bois environnants, en plus du château lui-même (lire page suivante).



## Au fil du temps, de nombreux occupants se sont succédé dans ce château.

### Au Moyen Âge

En 1173, eut lieu le partage entre le comte de Forez (allié au Roi de France) et l'archevêque de Lyon (rattaché au Saint Empire romain germanique), instaurant une frontière entre Grammond et Fontanès, qui passa alors sous la suzeraineté du comte de Forez. C'est ainsi que, à partir de cette époque et jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de **nombreuses familles**, inféodées au comte de Forez, s'implantent successivement, et parfois simultanément comme coseigneurs, sur tout ou partie des terres de Fontanès.

On trouve, notamment, les familles :

- De Fontanès
- Payan d'Argental
- Montagny
- Saint-Priest
- Crussol

### À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

Une seule famille demeure possesseur du château : les **Saint-Priest Fontanès**. Leurs armes sont d'ailleurs encore visibles à plusieurs endroits dans la partie la plus ancienne du bâtiment.



### De 1697 à 1736

La seigneurie appartient aux **Liotaud**, puis aux **Camus**.

### De 1736 à 1889

Le 14 septembre 1736, Jean-François Philibert devient seigneur de Fontanès, Grandmont et Trocèzar. Son fils, **Étienne François Philibert de Fontanès**, est arrêté pendant la Révolution, en 1793 et emprisonné à Romain-les-Vergers (Saint-Romain-en-Jarez). Il avait pourtant prêté serment à la Révolution le 14 juillet 1791, comme l'ensemble du conseil municipal, en ces termes : «*Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la Patrie et à maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale ; de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence du décret de l'Assemblée Nationale*». Il sera ensuite **maire de la commune de 1797 à 1817**.

Cette famille, alliée à la famille Larderet, conserve le domaine pendant 153 ans. Mais, **dès 1828**, les problèmes financiers s'accumulent pour eux et ils doivent petit à petit se défaire de la plupart de leurs terres et possessions, autres que le château lui-même et son parc. En 1854, par exemple, la ferme du château (actuelle maison Dumas et ferme Hervet) et ses 38 hectares sont vendus à Martin Saurel.



D'après G. Allimant

**Le 6 nivôse an II de la république (26 décembre 1793)**, Dutel, commissaire de commune affranchie (Lyon), fut mandaté pour «*découvrir l'or, l'argent, les bijoux et autres effets enfouis au château de Fontanès*». À la tête d'une force armée, il se rendit chez le citoyen Étienne François Philibert de Fontanès et lui déclara qu'ils avaient connaissance de l'or, argent et argenterie cachés dans la garenne. Et François Philibert lui a répondu qu'il avait fait don de son argenterie, remise entre les mains des officiers municipaux de la commune de Fontanès mais que, pour l'or et l'argent, il ignorait absolument s'il y en avait eu de caché». «*C'est alors qu'est intervenue son épouse, qui a déclaré, avec la franchise due à son caractère, qu'elle avait elle-même caché dans la terre sans que son mari en eu connaissance. Elle indiqua un endroit auprès d'un arbre. Après avoir fait piocher environ trois pieds de profond, nous avons découvert un panier d'osier rempli d'argent monnaie*» dit le procès-verbal. Le contenu du panier, or et argent, mis dans des sacs «*pourris*» fut emporté par le commissaire Dutel à Lyon. Pour compléter cet épisode, il faut préciser que le château et les terres de la seigneurie avaient été confisqués, et le mobilier mis sous scellés le 28 brumaire an II (18 novembre 1793), le même jour où Étienne François avait été mis en état d'arrestation et consigné à domicile.

Etude de M<sup>e</sup> Noël GRANGER, avoué, licencié en droit, sise à Saint-Etienne, rue de la Loire, 22.

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
En trois lots séparés  
Avec enchère générale sur le montant des prix d'adjudication des deuxième et troisième lots réunis - I. D<sup>e</sup>

**CHATEAU DE FONTANÈS**  
Entouré d'un vaste Parc  
D'une contenance de 4 hectares environ  
**SITUÉ A FONTANÈS (Loire)**  
Y compris également le Mobilier garnissant ledit Château II. D<sup>e</sup>USE

**USINE**  
de Tissage Mécanique  
Située à Saint-Etienne, rue de Tardy, 4 III. D<sup>e</sup>USE

**MAISON D'HABITATION**  
Amenagée également à l'usage d'Usine de Tissage Mécanique  
Située à Saint-Etienne, place Tardy, 16 et rue Tardy, 2

L'adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal civil de Saint-Etienne.

**LE SAMEDI 14 MAI 1910, A MIDI**

MISES A PRIX :

→ Premier lot.....	40.000 francs
Deuxième lot.....	40.000 —
Troisième lot.....	30.000 —

## De 1910 à 1919

**Jean-Louis Chauvet**, pâtissier en retraite, habitant au bourg de Fontanès, achète le domaine.



C'est ce dernier qui vendit à la commune une parcelle du terrain du potager, pour agrandir le jardin de la cure de 70m<sup>2</sup>, à condition de rebâtir le mur de séparation.

**Léonie Fine et Benjamin Salles**, issus de deux des plus anciennes familles chrétiennes marseillaises, réalisent de nombreux voyages, dont un séjour au château de Fontanès, du **18 juillet au 4 septembre 1912**, avec leurs enfants et petits-enfants.



Extrait du carnet de voyage de Léonie Fine

Départ à 4 h ¼ de la Viste, en auto. Benjamin, Xavier, Marthe, notre cuisinière Rose et moi plus Stop (le chien) et des paquets, nous partons pour Fontanès dans la Loire où nous allons en villégiature pour deux mois. (...) Nous apercevons le village, voire même le château, allons, nous y sommes, pas de déception. Le château est vaste, les pièces immenses, plutôt réparé que délabré ; il est curieux avec ses chambres doubles disséminées aux quatre coins du château ; agréablement surpris dans les jardins ; il y a une charmille, un quinconce. M. et M<sup>me</sup> Chauvet fort obligeants. La salle à manger au sous-sol, curieuse. Coucher de bonne heure. Chapelet dans l'allée avant souper, la pluie nous chasse ; orage violent.



Retrouvez l'intégralité du carnet de voyage écrit par Léonie Fine sur : [fontanes-42.fr](http://fontanes-42.fr)  
> Bienvenue / Fontanès d'hier à aujourd'hui / Quelques éléments patrimoniaux / Le château



Lit à baldachin conservé par la famille Allimant



La dernière de cette lignée, Madame Léon Philibert de Fontanès, mourut seule à Fontanès, **le 9 juin 1883** (à 95 ans), dans l'un des deux lits à colonnes situés dans la chambre de droite en entrant dans le hall.

En 1889, le château est vendu par son petit-fils **Gabriel Larderet**.

## De 1889 à 1910

**Eloi Chorel**, nouveau propriétaire, soyeux à Saint-Etienne, est **maire de Fontanès de 1896 à 1908**. Pendant cette période, il finance les six vitraux latéraux de l'église. Il doit se défaire de la propriété (environ 4 hectares) lors d'une vente aux enchères publiques, le 14 mai 1910, suite à de gros problèmes financiers. La mise à prix s'élève à 40 000 francs. Eloi Chorel décède brutalement cinq jours après la vente.



Le **12 avril 1855**, l'un des cinq héritiers de la famille Philibert de Fontanès, Christophe Anne De Fontanès, ex-officier de marine, après avoir provoqué en duel le marquis De Chabannes, futur amiral, disparaît. On peut supposer que ce garçon était joueur et à l'origine de quelques soucis pour ses parents. Toujours est-il que le tribunal ordonne la vente aux enchères de tous ses biens immobiliers, le 13 décembre de la même année. Sa part du cinquième de l'héritage constitue neuf lots de terrains à Fontanès et les murs de Fontchevallier. La vente a lieu le **26 février 1856**. C'est l'occasion d'acquérir une terre pour Claude Antoine Fayolle, une pour Martin Saurel, une pour Pierre Lassablière de la Blétaille, une encore pour Jean-Baptiste Grannotier de la croix des Pères, dite Terre de la croix Marcon. Enfin, sœur Marie Ballay achetait, pour les sœurs, une partie basse du verger\*. Pour tous les autres biens, Barthélémy Philibert se porta acquéreur.

\* Emplacement de l'ancien couvent, actuelle maison Gerin Laval

## De 1919 à 1959

**Emile Tardy**, soyeux à Saint-Étienne, acquiert le château pour 35 000 francs.

Avec son épouse, Hélène, leurs 5 enfants, Elisabeth (mère de Guy Allimant), André, Clothilde, James, Victor, et leurs 17 petits enfants, ils vivent une quarantaine d'années entre le château de Fontanès et leurs résidences stéphanoises.



Ceux qui ont connu l'atmosphère et l'espace à combler de cette vaste demeure : les cris des enfants sur la balançoire, les tirs à l'arc, les cabanes dans les arbres, les va-et-vient constants d'une douzaine d'adultes, les goûters, l'avertissement de la cloche à l'approche des repas, l'odeur des confitures à la cuisine, les réprimandes de Marie, de Fleurine, de Francine, les gloussements de Maria rameutant ses poules, le retour de Mickey, tirant péniblement la charrette remplie des lessiveuses de linge qui remontait du lavoir, la présence permanente de Monsieur Bonnier et du père Meyer, nos jardiniers, ceux qui ont encore à l'oreille le bruit de chaque porte à heurtoir, de quelques notes de piano bien maladroitement, et qui sentent dans leurs mollets le passage turbulent ou feutré des chiens houspillés, ceux-là peuvent imaginer l'ambiance monastique et la solitude pesante des journées de Madame (Philibert) De Fontanès jusqu'au soir où les chandeliers ne parvenaient pas à vaincre l'obscurité.



La famille Tardy :

1. Emile Tardy
2. Hélène Tardy née Descours
3. René Allimant
4. André Tardy
5. James Tardy
6. Victor Tardy
7. Monique Tardy épouse Peyrache
8. Antoinette Tardy épouse Luminet
9. Noëlle Tardy épouse Pinoncély
10. Jean Allimant
11. Marc Allimant
12. Anne-Marie Tardy
13. Emmanuel Tardy
14. Didier Tardy
15. Guy Allimant
16. Olivier Tardy
17. Serge Tardy
18. Paule Tardy



Marius Bonnier (concierge et voisin du château) et l'âne Mickey



Jour de fête en 1954

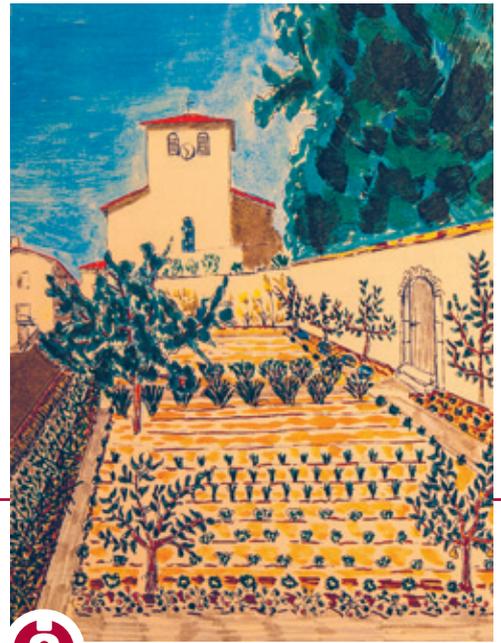
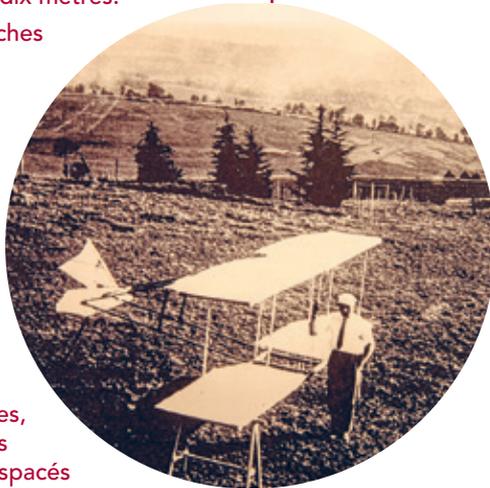


Partie ancienne de l'aile sud contre laquelle seront construits les dortoirs dans les années 60.



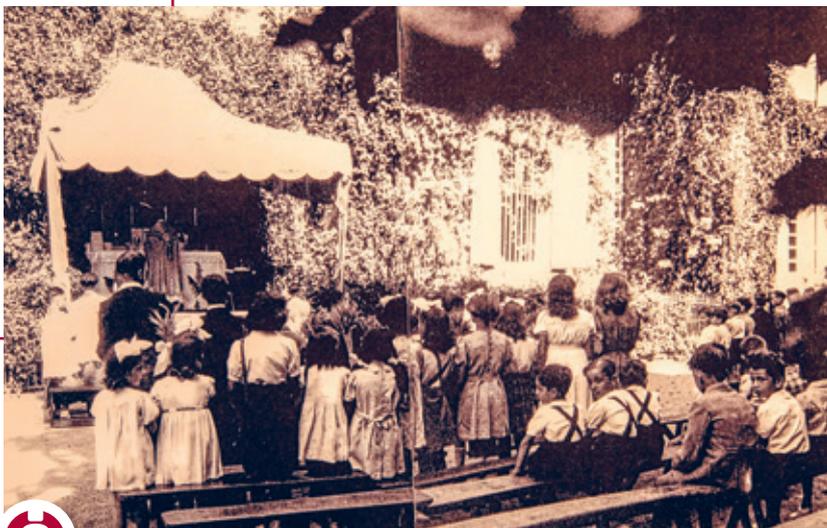
« Les lapins » c'est ainsi que nous appelions ce corps de bâtiment. Dans le sas d'entrée, se trouvaient tous les outils de jardin et le fameux gibet où Monsieur Bonnier suspendait ses victimes, poules ou lapins. Il contenait les restes d'un planeur biplan que mon père avait construit dans les années 20 et qui se révéla plus dangereux qu'efficace, surtout à l'atterrissage après un vol de dix mètres.

Par un escalier en bois aux marches larges et douces, on accédait au grenier à blé. Les marches de l'escalier étaient pleines et elles avaient abrité toute l'artillerie familiale pendant la guerre, les cartouches avaient été placées dans des bonbonnes de verre paraffinées et enterrées dans le pré des charmilles. Le grenier occupait tout l'étage, sans cloison, soit 12 mètres sur 24, avec 9 fenêtres, et son plancher comportait trois lignes d'entonnoirs en cuivre, espacés de 4 mètres, permettant le remplissage des sacs au rez-de-chaussée.



Le « petit jardin » contenait tout ce qu'un enfant peut chaparder : fraises, fraises des bois, groseilles, cassis, groseilles à maquereaux, framboises, poires et pêches en espalier, un peu de vigne aussi, un vieux prunier et un coin d'herbes aromatiques et de bourrache. Un clos coupé de l'agitation extérieure, une ambiance presque monacale, un lieu que notre grand-mère affectionnait pour dire son chapelet et marquer le temps de l'angélus.

Ce jardin est acheté par la commune dans les années soixante pour en faire un parking, place de l'Église. L'encadrement de la porte est toujours visible aujourd'hui derrière la végétation.



Messe de la Fête Dieu dite par l'abbé Rondel sur le perron de la maison. Après la célébration, grande procession dans le village avec plusieurs reposoirs croulants sous les fleurs, et, pour finir la journée, des vêpres solennelles.





Notre famille peut, grâce à mon grand-père Emile Tardy, considérer qu'elle a maintenu la maison en bon état pendant 40 ans, et dans la tradition de sa vocation villageoise, jusqu'à la vente des héritiers au Sous-Comptoir des Entrepreneurs le **4 mai 1959**, par devant Maître Thybierge, de Paris, et Maître Montcoudiol, de Fontanès. Avertis des aménagements intérieurs nécessaires et des extensions possibles, il leur apparut évident que cette maison ne retrouverait jamais une fonction de villégiature privée et bourgeoise. A tort ou à raison, lorsque nous quittâmes les lieux, nous avons démonté les boiseries de la chambre située à gauche en entrant, qui nous servait de billard, pour les céder à Monsieur Grousset, qui les fit replacer au château de Bouthéon, alors en pleine rénovation. Le même sort fut réservé aux boiseries, plus modestes, de la petite chambre du premier étage de la tour droite. Nous avons enlevé, au centre du vestibule inférieur, une petite table ovale en porphyre rouge, de l'époque renaissance italienne, scellée au sol dans la mosaïque. Enfin, les carreaux espagnols ou portugais furent retirés du carrelage de la salle de bain. Concernant les meubles, nous n'avons gardé que ceux que notre grand-père y avait placés car l'unique vestige du passé consistait dans le deuxième lit à baldaquin à colonnes torsadées qui avait dû subir la réfection de ses pieds à l'identique et que je conserve, plus par souvenir que par commodité !

Guy Allimant nous apprend que le sol du grand salon a été refait dès la prise en main de la demeure par son grand-père, qui fit retirer les tommettes et poser l'actuel revêtement en marbre gris, rose et blanc. Dans la salle de bain, ses amis de la Diana (société historique et archéologique du Forez) découvrirent, enchâssé au sol, un ensemble de 225 carreaux polychromes apparemment du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plutôt que de les faire enlever, ils furent protégés par un tapis. Il précise :



Dans un livre de Monsieur Broutin\* sur les châteaux du Forez, on apprend que la famille Philibert avait une activité florissante dans le négoce de la soie, à Lyon. Ce métier suppose beaucoup de transactions maritimes et lointaines, dont Lisbonne était à l'époque la plaque tournante des cargaisons.

Or, on sait que Melchior Philibert était un grand amateur d'art, il ne serait pas surprenant que ces carreaux soient un souvenir de voyage ou une reconnaissance amicale en affaires. Monsieur Broutin fait une description relative aux carreaux : «... le parquet d'une de ces chambres est formé de petits carreaux de faïence à fleurs roses et oiseaux bleus sur fond blanc. Ce carrelage qui est, selon nous, une des curiosités du château de Fontanès, est enchâssé dans une bordure en bois de chêne, ce qui fait croire que cette ornementation en faïence n'a pas été faite primitivement pour cette chambre, mais utilisée lors d'une reconstruction au XVII<sup>e</sup> siècle... »

En 1959, les héritiers Tardy firent démonter, avec quelques dommages dus aux moyens techniques limités de l'époque, l'ensemble de la composition et se répartirent les éléments.



\*Auguste Broutin, historien  
*Les châteaux historiques du Forez*, 1883

## De 1959 à 1999

Le château devient propriété d'une banque parisienne (Sous-Comptoir des Entrepreneurs) qui en fait un lieu de vacances pour les enfants de ses employés. Deux nouveaux bâtiments sont alors construits pour abriter des dortoirs et un réfectoire.



### TÉMOIGNAGE

**Monique Viricel**, habitante de Fontanès, employée de l'équipe de service dans les années 60

J'ai fait deux étés au château. On envoyait nos demandes au Comptoir des Entrepreneurs qui embauchait le personnel de service localement.

Au service, pour la cuisine et le ménage, on était par équipes de deux et on « tournait » suivant les étages, sauf à la lingerie où c'était toujours la même personne. Le matin, on déjeunait sur place et, ensuite, certaines étaient affectées au réfectoire pour mettre les bols et les pichets sur les tables. Ensuite, on allait toutes éplucher les légumes et après, on faisait le ménage dans les dortoirs, les salles de réunion et les chambres des monos. On faisait aussi les parties communes des locaux occupés par le directeur et sa famille. Il avait cinq enfants et je me souviens de la plus petite, une vraie peste, ils l'appelaient « Petit A », elle restait toujours avec sa mère. Il y avait une infirmerie, avec une infirmière, mais là, on n'y allait pas.

Après les repas, on allait essuyer la vaisselle, on s'amusait bien, on chantait. Ensuite, on avait deux heures de repos, on restait sur place. Je me souviens que l'on se cachait dans l'escalier en colimaçon et, quand la « mère Dumas » arrivait, on se remettait au travail. M<sup>me</sup> Dumas, c'était la femme du directeur, elle faisait l'intendance.

Je me souviens aussi que, le 14 juillet et le 15 août, des soirées étaient organisées dans la grange, et il y avait un feu d'artifice. À chaque fin de séjour, il y avait la fête, les enfants préparaient des sketches, des chants, c'était l'époque d'Hugues Aufray et Joe Dassin. Et une fois par semaine, il y avait le grand jeu : les enfants partaient à la journée et, ce jour-là, nous devions faire les dortoirs à fond et surtout cirer les parquets. Parfois il pleuvait, et quand ils revenaient ils salissaient tout en cinq minutes... J'avais 17 ans, ce sont de bons souvenirs, on partait de chez nous, on se faisait rire, on avait de l'argent de poche, on sympathisait avec les monos. Moi, un gamin m'a écrit pendant des années.

« TÉMOIGNAGE

Jean-Marc Tramoni,  
colon puis moniteur

En 1980, j'avais 10 ans, j'étais colon à Fontanès, et j'y suis revenu jusqu'en 1982.

J'appréciais surtout la liberté que nous avions dans ce château, c'était comme un grand parc d'attraction avec plus de cent gamins, qui, pour certains, se retrouvaient d'année en année, pendant tout un mois. Courir, se cacher, créer, manigancer... le domaine était tellement grand que nous pouvions facilement échapper à la surveillance des animateurs. C'était aussi un endroit magnifique : un paysage à couper le souffle que l'on peut observer, aujourd'hui encore, assis sur le muret en haut de la prairie. Il y avait aussi la grange, mystérieuse, et le château, son élégance, son calme, un joyau baigné, à certaines heures de la journée, dans une lumière estivale, chaude, inoubliable.

Je me souviens des veillées, avec, par exemple, la chasse au dahu dans le parc, et les animateurs qui poussaient des cris étranges, cachés dans les arbres. Un enclos à poneys avait été aménagé pour les deux mois du séjour, c'était l'attraction du centre, et nous en faisons quatre ou cinq fois. Mais je retiens surtout la bataille de polochons des animateurs à dos de poneys en fin de séjour, le 14 juillet, avec sa kermesse et ses stands tenus par les animateurs (planches à savon, courses en sacs, « chamboulto »...) et en soirée, son fameux feu d'artifices, tiré depuis la prairie, que nous attendions avec impatience, et enfin, les derniers jours de la colo, avec le spectacle où tout le monde avait préparé un chant, un sketch... chacun était un peu la vedette de la soirée. C'était, pour moi, le meilleur moment de la colo.



Les colons parisiens et leurs moniteurs

Il m'arrive d'échanger avec des amis de cette époque. Les souvenirs reviennent : les pluies diluviennes qui nous obligeaient à rentrer du camping en catastrophe, les œufs aux croûtons et aux épinards à la cantine, les concours de sauts au-dessus des haies de buis devant le réfectoire, la distribution du linge propre par les lingères, une fois par semaine dans une pièce dédiée dans les derniers étages du château, et ce mélange particulier d'odeurs de propre et de boiseries, la musique que l'on mettait sur tout le centre le matin à partir de neuf heures pour nous réveiller et l'épaisse brume matinale qui enveloppait les lieux quand nous allions petit-déjeuner...

J'ai aussi été animateur à Fontanès en 1989.

La directrice s'appelait Suzanne. Elle avait un très bon souvenir de moi quand j'étais colon et elle m'avait engagé en tant qu'animateur pour cette année-là, le rêve. Elle était venue avec Hervé, son fils, qui avait une grosse moto dont il était très fier.

Pour les enfants, c'était peut-être un peu moins exaltant qu'à mon époque. À la fin des années 80, cette colo avait été, paraît-il, élue l'une des meilleures de France. La directrice et certains animateurs avaient fixé des limites plutôt contraignantes pour les enfants, de peur, entre-autre, qu'ils ne se cassent quelque chose et que la colo ne perde son titre. Fini l'accès à la prairie ; il fallait ranger sa chambre au carré, chaussures alignées par paires à l'entrée des dortoirs ; ne pas passer par la laverie pour aller au petit-déjeuner... Bref, on nous forçait à priver les enfants d'un peu de liberté, celle que j'avais tant aimée. Je fais confiance aux enfants pour avoir transgressé les règles...

Il y a eu ce fameux défilé du 14 juillet 1989 dans les rues de Fontanès, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. Beaucoup d'animateurs avaient œuvré à la confection des costumes. Peut-être que quelques Fontaniods se souviennent du passage d'une petite centaine de révolutionnaires dans les rues de leur ville, de nos chants et de nos cris ?



## De 1999 à 2021

**Saint-Étienne Métropole (SEM)** est propriétaire du domaine.

Dès le début des années 2000, après quelques travaux de mise en sécurité, le parc est progressivement ouvert au public. C'est une première pour les fontaniods qui n'y entraient jusqu'à lors que pour la kermesse annuelle, en juin, ou en « faisant le mur » pour les plus jeunes. Aujourd'hui, les promeneurs y sont nombreux et de tout horizon.

**La salle de la Grange est réhabilitée et ouverte à la location en 2007.**



**En 2010, le pigeonnier et le poulailler sont restaurés.** Un sentier botanique faisant partie du circuit de la *Balade entre le ciel et l'eau* est alors aménagé dans le parc.

**En 2014, la Cave Voûtée est, à son tour, aménagée et ouverte aux locations.**

La gestion des locations des deux salles et l'entretien courant du parc sont délégués par SEM à la commune.



Inauguration de la Cave Voûtée



Inauguration du poulailler, du pigeonnier et de la *Balade entre le ciel et l'eau*

Pour permettre l'implantation de nouvelles activités, **l'ensemble des toitures du château est rénové et tous les bâtiments entièrement désamiantés.**

Certaines parties du château sont accessibles à la commune et aux associations pour stocker du matériel. Le domaine est régulièrement utilisé pour divers événements de la vie du village.



Entretien du parc : taille des tilleuls



Réfection des toitures du château

## Depuis plus d'un siècle...

...le château et son parc ont accueilli de nombreuses fêtes et animations ; en voici, dans une présentation aléatoire, quelques illustrations choisies parmi tant d'autres.

Dans les années 40 : à l'occasion de la fête de la terre, les enfants du village sont déguisés pour le spectacle, préparé dans le cadre du patronage.

Dès 1912, dans son « Carnet de séjour à Fontanès », Léonie Fine nous dit :



Claire et moi assistions avec Marthe et Minette à la tombola organisée par le curé dans la cour du château pour ses œuvres. Les comiques étaient si drôles dans leurs chansonnettes que Minette en était ahurie. Marthe tirait les numéros gagnants.

Lors de cette tombola annuelle, les anciens du village se rappellent aussi avoir participé, dans les années 40 et 50, à des spectacles et autres festivités, organisés par le curé au bénéfice de l'école privée.

Au fil du temps, cet événement a connu différentes formes et appellations : la fête de la terre, la kermesse, la fête au château... Progressivement, le curé du village a passé le relais aux bénévoles : au Comité des fêtes, dès 1971, date de sa création, puis avec l'implication des associations du village.

C'est seulement depuis que SEM est propriétaire du domaine que l'accès en est possible en différents lieux et à tout moment de l'année pour les animations du village.

**Dans les années 80, la kermesse se tenait en juin.**



1998 : premier Téléthon intervillages à Fontanès, sous la neige



Années 2000, la Fête au château et ses nombreuses animations : porc à la broche, cinéma au clair de lune, sculptures à la tronçonneuse, spectacles par les activités de la MJC





2008, chantier international :  
les jeunes turcs, japonais et hollandais remettent  
à nu le sol d'origine du pigeonnier



Manœuvre des pompiers de Grammond

Années 2010 :  
la foire de la  
Saint-Martin,  
avec la  
traditionnelle  
soupe aux  
choux et  
le vide grenier



Concours de pétanque organisé par le Comité des fêtes



**Kermesse de l'école organisée par l'APE**



**Pique-nique annuel des enfants de la cantine**



**Les Journées du patrimoine,  
organisées par la municipalité**



**La Fontaine aux Livres,  
par la bibliothèque et la MJC**



**Le Jour de la Nuit : événement national proposé  
par l'association Agir pour l'environnement**



**Saison culturelle :  
Les vendredis du château**

Rando  
des crêts :  
journée festive  
et sportive,  
organisée par le  
Comité des fêtes  
et le VCSCMF



Loto du  
Comité  
des fêtes



Marche des crêts, manifestation interassociative



Championnat régional de cyclo-cross



Thé dansant du club des aînés

## Et demain...

Depuis plus de quinze ans, la commune et SEM recherchent des activités pour ce domaine.

Sa localisation, son parc et son bâti sont de séduisants atouts qui ont suscité la création de nombreux projets, plus ou moins aboutis. En voici quelques-uns : pépinière d'entreprises, regroupement d'acteurs privés dans les domaines du bien-être ou de l'artisanat d'art, gîte rural communal ou privé, hôtel, restaurant...

Aujourd'hui, deux stéphanois travaillent depuis plus d'un an sur un projet touristique et de loisirs, qui passera par l'acquisition du domaine. Un permis de construire est en cours d'instruction. Des travaux d'agrandissement et de rénovation du bâtiment, d'une part, et d'aménagement du parc, d'autre part, seront nécessaires pour les activités envisagées dans le cadre de ce projet appelé **NaturaTECH** :

- **Balade dans le parc lumineux (partie basse du parc)** : projections lumineuses sur les arbres et le bâti au fil des histoires racontées par des spots sonores discrets. Ces animations seront proposées en soirée au cours des week-ends et des vacances scolaires. Des réservations par internet permettront des flux raisonnés du public.
- **Complexe d'accueil du public** par une offre d'hôtellerie, de restauration, et de salles de séminaires, de réceptions d'accueil de mariages et d'événements culturels à destination des entreprises, des scolaires, du grand public et des associations.
- **Activités de loisirs autour des nouvelles technologies** :
  - Plateau technique : plateau TV très haut débit, duplex et direct vidéo, réseaux sociaux, formations, media-training, team building originaux...
  - Accueil des publics en formation (scolaires, loisirs).



Réunion publique pour la présentation du projet **NaturaTECH** aux habitants du village, le 24 septembre 2021



**La création de ces activités ne signifie pas que les promenades dans le magnifique cadre du château ne seront plus possibles, mais sans doute réservées à certaines parties du parc.** Par ailleurs, certains événements portés par les associations pourraient, à l'avenir, être organisés en lien avec le nouveau propriétaire. **NaturaTECH** a été présenté à la population lors d'une réunion publique, le 24 septembre, en présence de Philippe Servant et Yves Faure, les porteurs de projet. Le vice-président de SEM en charge du patrimoine et du tourisme, Robert Karulak,

était excusé. Plus de 120 personnes se sont déplacées pour assister à cette présentation et faire part de leurs interrogations. Les questions, bien légitimes, concernant l'accès au parc, l'accroissement du flux de circulation, le stationnement, le prix des diverses activités proposées et l'impact sur l'environnement, ont été nombreuses. L'intérêt du projet a également été souligné parce qu'il devrait permettre la création d'emplois sur place, participer au développement de l'économie locale et du village, dynamiser la vie associative et, plus largement, valoriser le territoire.

**Au cours de ses mille ans d'existence, le château a connu de nombreuses péripéties et a été le témoin de la grande histoire de France comme des petites histoires locales. Aujourd'hui, souhaitons que ce projet permette enfin d'écrire une nouvelle page de l'histoire de ce domaine, auquel les Fontaniots sont tant attachés.**

Nos sources :

- Livre « Fontanès, village perché entre Forez, Lyonnais et Jarez ».
- Recueil écrit par Guy Allimant dans les années 2000, qui retrace la vie des dernières familles propriétaires, du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle.
- Site internet : famillefine.free.fr

Remerciements à la famille Allimant pour avoir autorisé l'utilisation des travaux de Guy Allimant, à Monique Viricel et Jean-Marc Traroni pour leur témoignage ainsi qu'aux habitants du village qui ont partagé quelques souvenirs.



# LA VIE DU VILLAGE

MJC

## Les jeunes ont enfin repris le LARJ...



Encore une année chaotique, faite d'incertitudes, de reports et d'annulations en cascade, au cours de laquelle nous n'avons eu de cesse de nous adapter en permanence, au gré des confinements, couvre-feux et autres restrictions en tous genres.

Une activité en pointillés donc, mais avec, malgré tout, quelques réalisations, notamment trois séjours cet été.

### Camping de Feurs

En juillet, un séjour dans le cadre du programme *Été jeunes 2021*, financé par le conseil départemental.



*Nous étions neuf, âgés de 10 et 11 ans. Nous avons passé quatre jours au camping de Feurs, avec d'autres jeunes du département, ponctués de visites et d'activités qu'il a fallu réadapter sans cesse en raison de la météo capricieuse... Mais la bonne humeur était malgré tout au rendez-vous, et nous gardons un très bon souvenir de ce qui était, pour la plupart d'entre nous, une première expérience de séjour avec les copains.*

### Voyage en Italie

Début août, un échange européen, en Italie, pour six jeunes accompagnés d'Elsa Relave et Yann Dupeyron.



Séjour à Feurs



*C'est au lac de Garda en Italie, et plus particulièrement à Manerba del Garda, que nous nous sommes rendus. Nous avons rejoint des Italiens, des Grecs, des Espagnols et des Slovènes. Le projet a commencé début août, par une semaine de formation où Yann a appris à être un bon leader, en s'appuyant sur le potentiel de chacun. Ensuite, durant la deuxième semaine, les jeunes ont fait différentes activités*

*sur le thème du volontariat et de l'entraide. Cette semaine a été riche en émotions et en rencontres. C'est grâce aux soirées interculturelles que nous avons pu en apprendre plus sur chaque pays et les découvrir. On s'est aussi souvent rafraîchi dans ce magnifique lac, car la chaleur était intense. Nous sommes rentrés à Fontanès avec des sourires aux lèvres et des souvenirs plein la tête !*



En Italie avec nos amis italiens, grecs, espagnols et slovènes

### Séjour sportif au Lautaret

Fin août, un séjour sportif au Lautaret, près du lac de Serre-Ponçon, dans les Alpes de Haute-Provence.



*Nous étions douze à profiter du soleil pour vivre des sensations fortes, grâce à des activités en eaux vives, telles que le canyoning, l'hydrospeed ou encore l'air boat sur l'Ubaye. On a aussi participé à une soirée mémorable autour d'un petit concert de rue, à Barcelonnette, où nous avons mis une ambiance de fous !*

**Le méga projet européen, avec des Grecs et des Islandais, n'a malheureusement pas pu démarrer en 2021 comme nous l'espérions... Il devrait se réaliser en 2022-2023.**



Baignade à Serre-Ponçon



Fin de concert à Barcelonnette

## Des adhérents fidèles à la MJC

En cette saison 2020-2021 si particulière, les membres du bureau et l'ensemble des responsables d'activité ont dû stopper la quasi-totalité des activités proposées par l'association. Seule la marche nordique avait pu résister aux contraintes sanitaires imposées.

### Assemblée générale (AG)

Sur les 260 adhérents, une petite trentaine de personnes a participé à l'AG qui, exceptionnellement cette année, s'est tenue un jeudi soir, en juillet. Cinq membres sortants ont été réélus au conseil d'administration (CA).

**Le CA s'est réuni immédiatement après l'AG pour élire le bureau.** Quelques changements ont été opérés suite au départ de Magali Direz (trésorière), après de nombreuses années d'active participation. Elle reste toutefois membre du CA où nous aurons l'occasion de la retrouver, tout comme lors de nos événements. Elle est remplacée par Sylvain Giraud, secondé par Monique Viricel pour la comptabilité.



Le bureau a le plaisir d'accueillir dans ses rangs Adèle Thizy. Anne Thizy reste présidente, Stéphanie Beaulaton vice-présidente, Anne-Sophie Guyot-Leblanc trésorière adjointe, Benoît Griffon et Flora Darmedru sont membres du bureau.

## Retour sur les inscriptions 2021-2022

La MJC est reconnaissante envers toutes les personnes qui, cette année encore, ont repris leur carte d'adhérent et/ou qui se sont inscrites à une activité. En effet, cela a permis de maintenir la quasi-totalité des activités annoncées dans la plaquette et ainsi faire vivre l'association.

### Activités enfants et ados

L'activité cirque dirigée par les Kipounis a encore rencontré un grand succès. Quatorze enfants s'exercent à cette discipline et s'essayent au vaste monde des acrobates. Pour certains d'entre eux, cela fait déjà plusieurs années ! Il en est de même pour l'initiation-sport, avec une dizaine d'inscrits qui s'initient à différentes pratiques (rugby, tir à l'arc, ultimate...) et l'ado training, où une petite douzaine de jeunes se dépensent et se défont avec le coach Christophe.

### Activités adultes

Le yoga et la gym douce accueillent, cette saison, deux nouvelles coaches : Laurie Delouvé et Fanny Grand, qui sont très appréciées des participants. Le nombre d'inscriptions aux deux séances de Pilates du lundi reste stable, ainsi que celui des deux cours de circuit training du mardi soir.

### Activités artistiques

L'atelier photo continue son petit bonhomme de chemin, avec de beaux projets en 2022. Merci à Jean-François, animateur bénévole, pour son énergie et ses idées. Après deux saisons difficiles, la chorale reprend ses marques. Nous espérons que la douzaine de choristes retrouve du plaisir à pousser la chansonnette, et nous avons hâte de les entendre lors de futurs concerts.

### Marche nordique

Malgré tous les bienfaits de cette activité, nous n'avons pas pu renouveler l'expérience par manque de participants. Nous remercions Claire, pour son implication et son professionnalisme, en espérant la retrouver pour la saison 2022-2023.



## À l'avenir

L'année 2021 a été pauvre en retrouvailles à cause de la pandémie qui a réduit la dynamique de notre **projet inter-générationnel**. Nous sommes heureux de pouvoir vous proposer à nouveau des soirées, des actions, des rencontres, permettant d'échanger, de discuter, de s'amuser, bref, de retrouver parfois une vie légère.

Nous avons commencé 2020 par une **soirée jeux**, il aura fallu attendre fin 2021 pour une nouvelle édition réunissant à nouveau grands et petits, à l'occasion d'Halloween. Le **Koz Kafé** (café associatif) a réouvert ses portes en octobre, avec une nouvelle formule. Le rendez-vous est donné un dimanche par mois, à 9 heures pour un moment sportif (marche, course, vélo, ou ce que chacun souhaite en faire) et/ou à 10 heures autour d'une boisson chaude. Il est ouvert à tous, petits et grands, un beau moment de convivialité et de partage !

**Retrouvez les dates du Koz Kafé sur le site : [mjcfontanes.org](http://mjcfontanes.org)**

BIBLIOTHÈQUE

# Un concours de lecture pour les enfants

L'année 2021 a été encore bien particulière pour la bibliothèque. Après les mois de fermeture en 2020, nous avons constaté une baisse de la fréquentation, notamment des enfants. Nous avons réfléchi aux meilleures façons de les inciter à retrouver le chemin de la bibliothèque. Sabine, notre conteuse, a proposé d'organiser un jeu, avec pour cible, les enfants de 4 à 10 ans.

Les plus petits ont participé au *Prix du Hibou*. Ils ont lu quatre albums, à tour de rôle, et voté pour leur livre préféré. Les 7 à 10 ans ont, quant à eux, fait la *Battle de la Chouette*, avec pour objectif de lire au moins deux livres sur les quatre romans proposés. Grand succès pour l'opération puisqu'une quinzaine d'enfants, dont plusieurs nouveaux lecteurs, ont participé.

Le samedi 5 juin après-midi, les enfants étaient invités à fêter la fin du challenge, dans le parc du château. Douze enfants étaient présents, encadrés par Sabine et Marie. Les plus grands, divisés en deux équipes, ont fait la *Battle de la Chouette*. Ils ont répondu aux questions qui portaient sur deux livres :



*La chaussette de Proust*, de Carina Rosenfeld, et *Chien pourri et la poubelle à remonter le temps*, de Colas Gutman. Ensuite, une chasse au trésor les a emmenés dans le parc, pour retrouver la fameuse « chaussette de Proust ». Le livre *Silex*, de Stéphane Sénégas, histoire d'un petit hominidé haut comme trois pommes, a été plébiscité par les plus petits et a remporté le *Prix du Hibou*. À l'aide de planches agrandies, les enfants ont raconté l'histoire de *Silex*, ils ont ensuite joué aux paléontologues, cherché des os de dinosaures dans le sable, exploré les buissons pour trouver des figurines, et fini par un atelier coloriage de dinosaures. Un goûter a réuni enfants et parents sous les arbres du château.

Après une pause de plusieurs mois, le **Coin des Histoires** a repris ses habitudes tous les premiers dimanches du mois, de 10h30 à 11h. Sabine invite les enfants de 3 à 6 ans dans le monde merveilleux des histoires !

Toute l'actualité de la bibliothèque sur :

 [facebook.com/bibliothequefontanes42140](https://www.facebook.com/bibliothequefontanes42140)



## CONTACT

Bibliothèque

[bibliothequefontanes@gmail.com](mailto:bibliothequefontanes@gmail.com)



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

## Le ball trap a relancé la saison

Après une saison 2020-2021 où la crise sanitaire a fortement limité notre activité de chasse et contraint l'association à annuler la totalité des manifestations habituelles (ball trap, concours de belote, banquet, foire), celle de 2021-2022 s'annonce un peu plus normale.



La saison a très bien débuté avec le traditionnel ball trap de fin juin, bien qu'il soit resté longtemps incertain. Il a finalement pu avoir lieu suite au déconfinement et a connu une fréquentation record. La chasse au petit et au grand gibier a pu commencer normalement, grâce à une végétation particulière-

ment abondante cette année sur le territoire, du fait d'une météorologie très pluvieuse depuis le printemps.

Le bureau de l'association a connu des modifications avec les départs d'Hervé Dimier et Laurent Grayel. Nous les remercions pour leur implication et le temps qu'ils ont consacré à

l'association. Thomas Thizy remplace Laurent Grayel au poste de secrétaire. Le bureau est ainsi composé de David Pitaval (président), Jean-Michel Brosse (trésorier), Thomas Thizy (secrétaire), Stéphane Bruyas (vice-président), Thierry Bruyas, Vincent Thizy, André Galland et Maxime Relave.

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC



## Un nouveau membre pour la section de Fontanès

Cette année encore, nous n'avons pas eu d'activités au sein de notre groupe : pas de retrouvailles festives et peu de réunions.



Lors de l'assemblée générale du 5 octobre 2021, nous avons tous souhaité que 2022 nous ramène à une vie plus normale et plus décontractée. À cette occasion, nous avons accueilli Charles Griffon, nouveau détenteur de la carte de combattant AFN (Afrique du Nord), et lui avons souhaité une bonne intégration dans notre groupe.

C'est avec surprise que nous avons appris le décès de Joannès Thizy, quelques jours après l'assemblée générale. Nous l'avons accompagné par notre présence lors de ses funérailles, nous garderons de lui un souvenir d'amitié sincère.

Après l'encaissement des cotisations et la remise des cartes d'adhésion pour 2022, nous avons bavardé autour du traditionnel verre de l'amitié.

VELO CLUB SAINT-CHRISTO MARCENOD FONTANÈS

## Fontanès rejoint le peloton !

Après une année 2020 perturbée, le vélo club a lancé sa saison dès le 6 mars. Le photographe du journal était là, immortalisant le petit peloton (et leurs petites reines) ! Quelques mots échangés et tous en selle, les jambes trépignent d'impatience.

Bien que de nombreuses randonnées extérieures n'aient pas été organisées (contraintes sanitaires importantes), le VCSCMF a de nouveau sillonné les routes régionales et apprécié les divers trajets préparés par Paul. Et quel plaisir aussi de déguster un café en terrasse et de pototer à nouveau !

Incertain en début d'année, le **week-end famille** a pu se réaliser. C'est au camping des Fumades, près d'Alès, que nos licenciés, accompagnés de leur famille, posaient leurs vélos. Le soleil était de la partie. Sorties vélos, brocantes, marches, piscine, visites et pétanque, ont agrémenté le séjour de tous.

Courant juin, le **pique-nique du club a été annulé**, pluies et vent s'étaient unis pour contrarier cette rencontre.

Le 3 juillet, à l'initiative de notre co-président Jean-Pierre, a eu lieu la **matinée Vivons Vélo**, parrainée par AG2R. Un circuit de 5 km destiné à tous, avec un accompagnant pour cinq personnes, a permis à grands et petits de redécouvrir la campagne environnante. À l'arrivée, le verre de l'amitié et les friandises ont été appréciés.

Le 18 septembre, **La Rando des Crêts** était de nouveau organisée par le club,



Les licenciés du VCSCMF de retour sur l'asphalte

en partenariat avec le Comité des fêtes de Fontanès. Trois circuits de VTT, un circuit de vélo route et deux circuits de marche figuraient au programme de cette journée sportive. Le soleil et le magnifique parc du château donnaient encore plus d'attrait aux animations : présentation et essais de vélos électriques ainsi que les repas (grillades). L'organisation, l'accueil et la beauté des circuits, ont séduit les participants, de quoi motiver le club et le Comité

des fêtes fontaniod pour reitérer cette manifestation. Le club renouvelle ses remerciements à l'entreprise Tissot, sponsor, qui a fourni gracieusement des «bidons», offerts aux cyclistes engagés, à ceux qui ont participé aux balisages des circuits avec leurs quads ou en voiture et, enfin, à ceux qui mettent des abris à notre disposition pour les ravitaillements.

Le VCSCMF était également présent à **La Montée Kivilev**, le 2 octobre, à Saint-Christo-en-Jarez.

Pour clôturer sa saison, fin novembre, le club a réuni licenciés, familles et amis lors d'**une soirée privée**, à la salle des fêtes de Valfleury. Le menu paëlla a fait l'unanimité à l'occasion de ce moment festif attendu de tous, où bonne humeur, musique et danses ont enchanté les participants.

**Le VCSCMF a intégré Fontanès dans son association (7 licenciés), depuis le temps qu'ils en rêvaient !**

**C'est donc le VCSCMF, Vélo Club Saint-Christo Marcenod Fontanès, qui vous présente ses meilleurs vœux de santé et de joie pour l'année 2022.**



Bénévoles du Comité des fêtes et du VCSCMF réunis pour une belle journée

AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE

## Un effectif qui reste stable



Malgré l'espoir d'une saison normale, après la précédente qui avait été écourtée, les compétitions, débutées en septembre 2020, se sont brusquement arrêtées en octobre, pour des raisons sanitaires.



Les équipes féminines

Ce coup dur n'a pas altéré l'enthousiasme des bénévoles qui, malgré l'absence de compétitions, ont continué toute la saison à proposer des entraînements aux joueurs. Malgré cette année blanche, nous ne notons pas de baisse significative des effectifs. Ce que nous avons craint n'est pas arrivé et c'est sans doute dû aux actions des bénévoles durant cette période. La baisse des effectifs que nous enregistrons concerne les catégories « Foot animation » de U7 à U13, ceci est lié à la démographie de nos villages. **Si vos enfants souhaitent pratiquer un sport collectif, n'hésitez pas à contacter l'AFPC !**

Nous avons subi une grosse désillusion avec l'abandon du projet d'un terrain synthétique, sur la commune de Coise. **Nous remercions la commune de Chevrières** pour la réfection du stade, avec l'ensemencement de la pelouse et l'installation de l'irrigation.

Sur le plan sportif, avec un effectif stable d'environ **270 licenciés**, nous avons engagé huit équipes en « Foot animation », avec deux équipes dans chaque catégorie : U7, U9, U11 et U13. En « foot compétition », nous avons deux équipes en U15, deux en U18, trois en séniors et deux équipes à 8 en séniors féminines. Nous avons aussi

une équipe loisirs, qui effectue une vingtaine de matchs amicaux durant la saison contre des équipes des villages voisins.

Pour la fin de saison, nous souhaitons accueillir les finales de coupes de la Loire séniors féminines à 8 sur l'un de nos sites, afin d'**encourager le football féminin**.

Nous avons expérimenté le foot en marchant lors de deux matinées. Nous reconduirons sans doute cette pratique, afin de faire découvrir ou redécouvrir le foot sous un angle différent.

Le bureau enregistre quelques changements. Il y a eu deux départs : Christian Devaux et Séverine Villemagne. Nous accueillons un nouveau membre : Christelle Thizy.

### Comité directeur :

Président : René Villemagne  
Vice-présidente : Elisabeth Dupuy  
Vice-président : Louis Martin  
Secrétaire : Michel Guinand  
Trésorière : Muriel Villard

### Membres du bureau :

Christophe Dupeuble  
Anthony Guyot  
Yannick Mathevon  
Denis Barlon  
Ludovic Venet  
Christelle Thizy  
Véronique Bruyas  
Pascal Séon  
Christophe Dumas

### Dates à retenir

#### Janvier 2022 (jours à définir) :

Tournoi U13 et tournoi U11  
à la salle des Pinasses  
(Saint-Symphorien-sur-Coise)

#### 26 février 2022 :

Concours de belote à Coise

#### 7 mai 2022 :

Bal à Saint-Denis-sur-Coise

#### 4 juin 2022 :

Concours de pétanque à Chevrières

#### 18 novembre 2022 :

Concours de coinche à Grammond



### CONTACT

AFPC

563727@laurafoot.org



<https://fr-fr.facebook.com/avenirfootpaysdecoise/>

APE

## Des actions pour les enfants de l'école

Une nouvelle année, pour l'association des parents d'élèves de Fontanès, qui commence par du changement dans la composition du bureau : Amélie Lagrange devient présidente, Sandra Ville, trésorière, et Floriane Damien, secrétaire.



Des jeux pour tous à l'occasion de la kermesse de l'école début juillet

Nous tenons à remercier les familles de Fontanès pour leur engagement, elles ont été nombreuses à adhérer à l'association. Les cotisations vont permettre de proposer de nouvelles journées festives pour le bonheur des enfants et des activités extrascolaires en lien avec l'école. L'association apporte aussi une aide financière directement à l'école.

Cette année, malgré le contexte sanitaire qui occasionnait de nombreux doutes, l'APE a pu réaliser plusieurs actions, avec le soutien des familles, comme la vente de brioches et de chocolats. Il y a eu aussi une séance photos où Marie, la photographe, a réalisé des portraits de nos enfants, dans le parc du château. Cette journée a permis de rassembler les familles et les enfants. Ces derniers ont apprécié d'enlever le masque le temps d'un joli sourire. Nous remercions la photographe qui a réalisé de magnifiques clichés, vendus aux familles, au bénéfice de l'association.



Malgré une journée pluvieuse, l'année scolaire s'est terminée joyeusement à l'occasion de la kermesse, où les enfants ont pu se retrouver autour de nombreuses activités, à la Maison du Plâtre.

Pour que l'association des parents d'élèves ait encore de belles années devant elle, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

HOSPITALITÉ DE LOURDES  
GROUPE DE  
SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ,  
VALFLEURY ET FONTANÈS

## Quelques événements malgré tout

Tout comme l'année précédente, 2021 a été relativement calme, Covid et conditions sanitaires obligent : annulation de notre concours de belote, du pèlerinage à Lourdes et des visites aux malades en maisons de retraite. Souhaitons qu'en 2022, tout rentre dans l'ordre.

Heureusement, la chapelle de Saint-Christo-en-Jarez, rénovée dernièrement, nous a mis un peu de baume au cœur avec son inauguration, le 2 octobre 2021.

Le 16 octobre ont eu lieu le pèlerinage des familles, l'exposition et la vénération des reliques de Sainte Bernadette de Lourdes au pied du sanctuaire et, en fin de matinée, la bénédiction de la chapelle rénovée.

Le 13 novembre, nous avons reçu tous les groupes de l'hospitalité de Saint-Étienne pour la journée du souvenir, à Saint-Christo-en-Jarez.

En espérant le retour complet et normal de toutes les activités en 2022, voici quelques dates à retenir :

- dimanche 30 janvier : concours de belote de l'hospitalité, à Saint-Christo-en-Jarez ;
- du lundi 27 juin au samedi 2 juillet : pèlerinage à Lourdes ;
- jeudi 30 juin : messe en union avec les pèlerins à Lourdes, à Valfleury ;
- après Pâques, la visite des malades en maisons de retraite.

Bonne et heureuse  
année 2022



PAROISSE SAINT-JEAN-LOUIS DU LEVANT

## Messes, cérémonies et fêtes enfin retrouvées

En réfléchissant à comment retranscrire l'année 2021 telle qu'elle a été vécue au sein de la paroisse, il nous semble que les premiers mois remontent à une éternité tellement il a fallu tous nous adapter à des situations différentes au fil du temps !

En novembre 2020, la paroisse avait proposé la **retransmission, en direct, des messes célébrées à Saint-Héand**, pour pallier l'impossibilité de se réunir puis, ensuite, pour que les personnes ne pouvant se déplacer puissent rester en communion avec la paroisse.

Nous avons pu **célébrer les fêtes de Noël et de Pâques** relativement normalement, en respectant les gestes barrières imposés.

La fête de Pentecôte marquait les **50 ans du diocèse de Saint-Etienne**, anniversaire préparé depuis trois ans. Ce jubilé est un nouveau point de départ. Jusqu'au 26 décembre (fête de la Saint-Étienne), des icônes de saint Étienne ont circulé au sein des paroisses du diocèse, pour inviter chacun à se tourner vers le Christ, à invoquer son esprit saint et aider à ce que l'Église soit toujours plus ardente, fraternelle et missionnaire !

Nous avons malheureusement connu un événement plus triste avec le **décès du père Jean-Jacques Thivillier** fin août. Il a été curé de la paroisse Saint-Jean-Louis du Levant de septembre 2008 à août 2012.

Voici un témoignage de Thérèse, une accompagnatrice d'équipe CMR (Chrétiens dans le Monde Rural) :

*« Il faisait aimer l'Église, une Église ouverte à tous, de tous les horizons, de toutes les générations, avec le Christ au cœur et un évangile à vivre dans nos quotidiens ».*



Jean-Jacques Thivillier

Puis, deux fêtes plusieurs fois reportées, ont pu enfin être vécues :

- Le 5 septembre, nous avons **fêté saint Jean-Louis Bonnard, patron de notre paroisse**, en présence de la communauté vietnamienne, de la famille Bonnard et des pèlerins qui sont allés « sur ses pas », au Vietnam, en octobre 2019. Ils ont rapporté de la terre recueillie sur le lieu du martyr, terre déposée à la chapelle Saint-Jean-Louis dans l'église de Saint-Christo-en-Jarez.
- Le 16 octobre a eu lieu le **pèlerinage des familles**. Organisé par le sanctuaire de Valfleury, il proposait plusieurs formules au choix : des randonnées pédestres plus ou moins longues, des ateliers pour les plus jeunes, avec la messe présidée par monseigneur Sylvain Bataille, évêque du diocèse de Saint-Étienne, en fin de journée à Valfleury. Ce jour-là, il était possible de vénérer les reliques de sainte Bernadette, accueillies le matin à la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Saint-Christo-en-Jarez puis au sanctuaire de Valfleury.

Tout au long de l'année, nous avons pu vivre aussi les célébrations de confirmations, premières communions, la messe de rentrée, les mariages, les



Chapelle Saint-Jean-Louis Bonnard

baptêmes, les funérailles... Remercions la communauté paroissiale et les équipes qui animent et font vivre la paroisse, présentes à nos côtés pour nous accompagner dans tous ces moments de la vie.

Grand merci également à Catherine Seyve, dont la mission de coordinatrice paroissiale a pris fin à l'automne. C'est un rôle essentiel de soutien au curé de la paroisse, dont il nous faut assurer la relève.

### Pour s'informer :

- les panneaux d'affichage,
- la feuille paroissiale mensuelle,
- le site de la paroisse.



### CONTACT

**Cure de Saint-Héand**  
04 77 30 41 32

#### Équipe Relais

- Isabelle Grataloup :  
04 77 20 77 05
- Marie-Joëlle Thizy :  
04 77 30 49 43

#### Site internet

[saintjeanlouisdulevant.fr](http://saintjeanlouisdulevant.fr)

### Baptêmes

**Mathéo Gonon**  
5 septembre 2021

**Soline Brossard,  
Léa et Lucas Piolat**  
7 octobre 2021

### Mariages

**Mélissa Arnaud  
et Arnaud Brossard**  
21 novembre 2020

**Laura Rochedix  
et Séverin Piégay**  
17 avril 2021

**Aurélié Bruel  
et Roméo Ruivo**  
15 mai 2021

**Typhanie Richard  
et Kevin Malosse**  
31 juillet 2021

### Funérailles

**Marie-Josèphe Reymond**  
19 février 2021

**Marcel Marquet**  
2 mars 2021

**Marius Fayolle**  
2 août 2021

**Marie-Antoinette Dumas**  
10 septembre 2021

**Joannès Thizy**  
19 octobre 2021

La paroisse Saint-Jean-Louis du Levant vous souhaite une belle année 2022.

BAB-UL-MUSSARAT

## Tous mobilisés, ici comme là-bas

A l'instar de 2020, l'année 2021 a été bien chaotique pour notre association, aussi bien dans ses actions en France que dans celles menées au Pakistan.

Néanmoins, après plusieurs reports, nous avons finalement réussi à organiser notre **repas, en novembre 2021**, moment fort de la vie associative ici. La dernière édition remontait à mars 2019, et la situation financière de l'association s'en ressentait fortement. Heureusement, l'**appel aux dons exceptionnels** lancé en début d'année a permis de réunir le montant nécessaire pour subvenir aux besoins les plus essentiels ; **merci à toutes celles et ceux qui y ont répondu.**

À Karachi, la vie de notre école a également été fortement perturbée par les restrictions liées à la pandémie. L'année scolaire 2020-2021 s'est déroulée en pointillés, alternant les périodes de confinement total, d'ouverture à peu près normale et d'entre deux. Cette instabilité et ces changements à répétition ont bien entendu eu des répercussions sur l'assiduité des enfants et, *in fine*, sur leur scolarité, certains ayant tout simplement disparu, probablement partis ailleurs avec leurs familles. Malgré tout, l'équipe enseignante a toujours répondu présente et était à pied d'œuvre pour remobiliser les enfants et leurs familles dès que la situation le permettait.



Qurban avec les enfants réfugiés afghans, à Manghopir, en 1993

L'année 2021 a aussi été marquée par le **décès de Qurban, né Pascal Pracca**. Qurban, membre de la congrégation des petits frères de Jésus, était originaire de Saint-Symphorien-sur-Coise et a passé une quarantaine d'années au Pakistan, des années 1960 aux années 2000. Il a été **un des piliers de notre association à ses débuts**, dans les années 1990. Il travaillait alors à l'école Tatarko Yagangat, dans le quartier de Manghopir, banlieue nord de la mégapole de Karachi. Ce quartier était en fait un immense camp de réfugiés afghans. Cette école, créée et gérée par une ONG allemande, accueillait

essentiellement les enfants de cette communauté, dont une grande partie souffrait d'une terrible maladie : la lèpre. Qurban, en plus de l'enseignement qu'il dispensait aux enfants, était extrêmement proche des familles touchées par la lèpre les plus en difficulté. C'est lui qui avait ce lien privilégié, ce lien d'amitié et de confiance réciproque avec elles, c'est lui qui savait exactement où et comment orienter l'aide apportée par notre association, pour qu'elle soit directe, discrète et la plus efficace possible. Qurban est décédé en août 2021 au Liban, où il a passé les dix dernières années de sa vie. Un très bel hommage lui a été rendu à Saint-Symphorien-sur-Coise, le 16 octobre, rassemblant sa famille et tous ceux qui l'ont connu, ici ou ailleurs.

L'association Bab-Ul-Mussarat est toujours ravie d'accueillir de nouvelles énergies : simples sympathisants, parrains réguliers ou membres actifs, chacun pourra y trouver sa place.



En classe, à l'école Manzil-e-Ittehad



CONTACT

Hervé Bouchut

06 74 21 67 40

herve.bouchut@orange.fr

## Mais aussi en 2021...

### Repas des aînés

Quel bonheur de se retrouver enfin, après 2020 où le repas n'avait pas pu avoir lieu.

À cette occasion, tous les enfants de l'école ont renouvelé le geste d'attention qu'ils portent aux aînés par l'écriture de petits textes et la réalisation de magnifiques dessins pour leur souhaiter de passer une bonne journée. Certains élèves de la classe de CM sont venus leur en faire la lecture, ils étaient accompagnés de leur enseignante, Mireille Desporte. Certaines lettres ont été glissées dans les colis des personnes qui n'ont pas pu se joindre à la fête.



Une nouvelle correspondante pour le Progrès : **Céline Laval**



**Cérémonie du souvenir** en présence, pour la première fois, des élus du conseil municipal des enfants.



Classes en 0



Classes en 1

# État civil 2021



**Lucas** 🍀 28 janvier



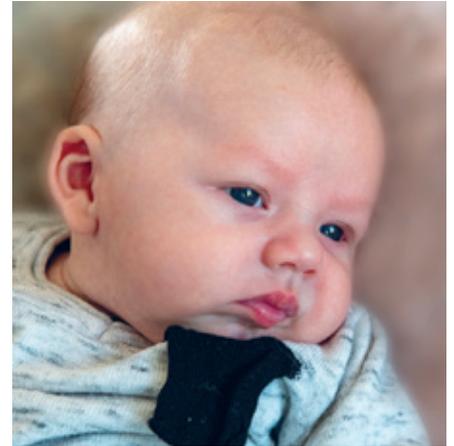
Fils de Fanny Vettard et Anthony Piolat,  
*La Guichardière*

**Mathéo** 🍀 29 janvier



Fils de Laurie Triomphe et Cédric  
Gonon, *Le Fulchiron*

**Timéo** 🍀 30 août



Fils d'Amélie et Sylvain Lagrange,  
*Le Rivollier*

**Kellyn** 🍀 16 octobre



Fille de Maryline Hernandez et  
Alexandre Valla, *rue Fontanesium*

**Mathias** 🍀 22 octobre



Fils d'Élodie et Benoit Déchaumet,  
*chemin des Sept Pins*



**Laura Rochedix et Séverin Piégay,**  
le 17 avril

**Marcelle Minot et Yannick Peyrede,**  
le 5 juin

**Typhanie Richard et Kevin Malosse,**  
le 31 juillet

**Pauline Laval et Clément Goutelle,**  
le 21 août



**Marie-Josèphe Reymond,**  
née Gerin, le 15 février

**Marcel Marquet,**  
le 24 février

**Marius Fayolle,**  
le 28 juillet

**Joannès Thizy,**  
le 14 octobre

Personnes extérieures à la commune  
inhumées à Fontanès :

**Marie Dumas,**  
née Dubœuf, le 6 septembre

## Conception - rédaction :

Commission Information-Communication  
Dossier : contribution des habitants  
*Vie du village* : rédaction par les  
associations

**Crédit photos :** Jean-François Guyot  
(couverture) – Municipalité et associations –  
Studio Boa - Saint Galmier (photos des  
classes)

**Création graphique :** Anne Mounier  
[anemounier.com](http://anemounier.com)

**Impression :** Imprimerie Rebol  
[rebol-imprimerie.com](http://rebol-imprimerie.com)



Imprimé sur papier recyclé

# BONNE ANNÉE 2022

## JANVIER

- 8 S Vœux du Maire, Municipalité 🏠 Maison du Plâtre
- 9 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)
- 15 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer  
Vente de galettes des rois, APE 🏠 À domicile
- 21 V Assemblée générale du Comité des fêtes  
🏠 Maison du Plâtre
- 22 S Soirée jeux de société et crêpes, MJC  
🏠 Maison du Plâtre
- 29 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer

## FÉVRIER

- 12 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 26 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer

## MARS

- 4 V Carnaval, APE 🏠 Le Foyer
- 5 S Banquet du chevreuil, ACCA 🏠 Maison du Plâtre
- 6 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)
- 12 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer  
Soirée dansante, MJC 🏠 Maison du Plâtre
- 26 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 30 Me Assemblée générale de la MJC 🏠 Maison du Plâtre

## AVRIL

- 3 D Thé dansant, APE 🏠 Maison du Plâtre
- 9 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 10 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)
- 23 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer

## MAI

- 1 D Vente de muguet, LARJ/MJC 🏠 Maison du Plâtre  
Marche des crêts, Interassociations 🏠 Maison du Plâtre
- 7 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 8 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)
- 21 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 29 D Vente de fleurs fête des mères, LARJ/MJC  
🏠 Cour de l'école

## JUIN

- 4 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 10 V Soirée des bénévoles, Interassociations  
🏠 Maison du Plâtre
- 12 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)
- 18 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 25 S Ball-trap, ACCA 🏠 Les Aliziers
- 26 D

## AOÛT

- 27 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer

## SEPTEMBRE

- 3 S Inscription aux activités, MJC 🏠 Maison du Plâtre
- 10 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 16 V Assemblée générale de l'APE 🏠 Maison du Plâtre
- 17 S Rando VTT des crêts et repas, Comité des fêtes/  
VCSCMF 🏠 Maison du Plâtre
- 22 J Don du sang, Municipalité/EFS 🏠 Maison du Plâtre
- 24 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer

## OCTOBRE

- 1 S Banquet des classes, Les classards 🏠 Maison du Plâtre
- 8 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 9 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)
- 15 S Repas des aînés, Comité des fêtes / CCAS  
🏠 Maison du Plâtre
- 22 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer

## NOVEMBRE

- 5 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 11 V Foire de la Saint-Martin, Interassociations  
🏠 Rues du village
- 13 D Cérémonie du souvenir, Municipalité  
🏠 Monument aux morts
- 19 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 20 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)  
Repas et assemblée générale de Bab-UI-Mussarat  
🏠 Maison du Plâtre
- 26 S *La Fontaine aux livres*, Bibliothèque / MJC
- 27 D 🏠 Maison du Plâtre

## DÉCEMBRE

- 3 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer
- 10 S Arbre de Noël, APE 🏠 Le Foyer
- 11 D Koz Kafé, MJC 🏠 Maison du Plâtre (LARJ)
- 17 S Cinéma, MJC 🏠 Le Foyer